

40	12/06/2017	BE 0403.448.140	83	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17176.00444	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION: *D'leteren*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *du Mail* N°: *50* Boîte:

Code postal: *1050* Commune: *Bruxelles (Ixelles)*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de *Bruxelles, francophone*

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise **BE 0403.448.140**

DATE **02 / 07 / 2014** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **COMPTES ANNUELS EN EUROS**

approuvés par l'assemblée générale du **01 / 06 / 2017**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01 / 01 / 2016** au **31 / 12 / 2016**

Exercice précédent du **01 / 01 / 2015** au **31 / 12 / 2015**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas²** identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: *83* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.5, 6.4.2, 6.5.2, 6.7.2, 6.17, 6.20, 9*

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.

² Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

Roland D'ETEREN
Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique

Président du Conseil d'Administration
05/06/2014 - 01/06/2017

Nicolas D'ETEREN
Châlet Le Rosalp 108, 1972 Anzère, Suisse

Administrateur
28/05/2015 - 30/05/2019

Olivier PERIER
Avenue du Vert Chasseur 64 D, 1180 Uccle, Belgique

Administrateur
28/05/2015 - 30/05/2019

Axel MILLER
Avenue Robert Jones 75, 1180 Uccle, Belgique

Administrateur délégué
05/06/2014 - 31/05/2018

Christine BLONDEL
Rue Charles Laffite 84, 92200 Neuilly-sur-Seine, France

Administrateur
30/05/2013 - 01/06/2017

Pascal MINNE
Clos du Bocage 8, 1332 Genval, Belgique

Administrateur
05/06/2014 - 31/05/2018

Michèle SIOEN
Astridlaan 14, 8300 Knokke-Heist, Belgique

Administrateur
28/05/2015 - 30/05/2019

NAYARIT PARTICIPATIONS S.C.A.
N°: BE 0427.879.569
Avenue Molière 116, 1190 Forest, Belgique

Administrateur
05/06/2014 - 31/05/2018

Représenté(es) par:

Frédéric DE VUYST
Rue de la Cueillette 6, 1180 Uccle, Belgique

S.A. DE PARTICIPATIONS ET DE GESTION
N°: BE 0420.201.921
Rue de Livourne 41, 1050 Bruxelles (Ixelles), Belgique

Administrateur
05/06/2014 - 31/05/2018

Représenté(es) par:

Denis PETTIAUX
Avenue Alphonse XIII 71, 1180 Uccle, Belgique

Pierre-Olivier BECKERS S.P.R.L.
N°: BE 0543.316.695
Avenue de Sumatra 24, 1180 Uccle, Belgique

Administrateur
16/01/2014 - 31/05/2018

Représenté(es) par:

Pierre-Olivier BECKERS
Avenue de Sumatra 24, 1180 Uccle, Belgique

GEMA S.P.R.L.
N°: BE 0841.256.551
Place Constantin Meunier 17 boîte 7, 1190 Forest, Belgique

Administrateur
05/06/2014 - 31/05/2018

Représenté(es) par:

N°	BE 0403.448.140	C 2.1
----	-----------------	-------

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (SUITE)

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

*Michel ALLE
Place Constantin Meunier 17, 1190 Forest, Belgique*

*KPMG Réviseurs d'Entreprises
N°: BE 0419.122.548
Avenue du Bourget 40, 1130 Haren, Belgique
N° de membre: B00001*

*Commissaire
05/06/2014 - 01/06/2017*

Représenté(es) par:

*Alexis PALM
(Réviseur d'Entreprise)
Clos Chanmurlly 13, 4000 Liège, Belgique
N° de membre: A01433*

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~xxx~~ **n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	2.700.402.625	2.413.474.436
Immobilisations incorporelles	6.2	21	9.325.783	7.878.210
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	19.211.872	121.269.924
Terrains et constructions		22	4.298.070	68.706.066
Installations, machines et outillage		23	7.479.059	9.808.640
Mobilier et matériel roulant		24	2.246.866	3.616.932
Location-financement et droits similaires		25		4.771.841
Autres immobilisations corporelles		26	15.416	22.504.497
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	5.172.461	11.861.948
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	2.671.864.970	2.284.326.302
Entreprises liées	6.15	280/1	2.669.241.696	2.281.533.167
Participations		280	2.518.827.783	2.281.533.167
Créances		281	150.413.913	
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	2.623.274	2.793.135
Actions et parts		284	495.787	495.787
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	2.127.487	2.297.348

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	628.048.304	401.636.904
Créances à plus d'un an		29	20.000.000	20.000.000
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	20.000.000	20.000.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	300.486.260	300.510.091
Stocks		30/36	300.486.260	300.510.091
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	299.861.962	300.092.709
Immeubles destinés à la vente		35		332.882
Acomptes versés		36	624.298	84.500
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	266.794.758	44.174.310
Créances commerciales		40	264.190.504	39.515.263
Autres créances		41	2.604.254	4.659.047
Placements de trésorerie 6.5.1/6.6		50/53	36.995.062	34.594.800
Actions propres		50	35.456.823	32.880.723
Autres placements		51/53	1.538.239	1.714.077
Valeurs disponibles		54/58	438.579	194.306
Comptes de régularisation 6.6		490/1	3.333.645	2.163.397
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	3.328.450.929	2.815.111.340

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	887.879.629	877.254.083
Capital	6.7.1	10	160.003.057	160.003.057
Capital souscrit		100	160.003.057	160.003.057
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	24.386.237	24.386.237
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	688.990.335	690.864.789
Réserve légale		130	16.000.305	16.000.306
Réserves indisponibles		131	36.542.486	33.955.410
Pour actions propres		1310	36.542.486	33.955.410
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	4.629.994	6.865.524
Réserves disponibles		133	631.817.550	634.043.549
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	14.500.000	2.000.000
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	24.267.188	28.216.212
Provisions pour risques et charges		160/5	22.398.371	25.470.386
Pensions et obligations similaires		160	4.248.041	3.801.645
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		2.164.554
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	18.150.330	19.504.187
Impôts différés		168	1.868.817	2.745.826

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	2.416.304.112	1.909.641.045
Dettes à plus d'un an	6.9	17	1.203.189.597	630.838.785
Dettes financières		170/4	1.203.189.597	630.838.785
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		5.838.785
Etablissements de crédit		173	25.000.000	
Autres emprunts		174	1.178.189.597	625.000.000
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	1.163.030.985	1.231.198.076
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	75.000.000	130.283.731
Dettes financières		43	743.351.179	998.992.401
Etablissements de crédit		430/8	743.351.179	998.992.401
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	241.980.379	3.667.610
Fournisseurs		440/4	241.980.379	3.667.610
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	4.417.029	3.963.746
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	35.480.328	41.472.671
Impôts		450/3	4.856.692	10.548.712
Rémunérations et charges sociales		454/9	30.623.636	30.923.959
Autres dettes		47/48	62.802.070	52.817.917
Comptes de régularisation	6.9	492/3	50.083.530	47.604.184
TOTAL DU PASSIF		10/49	3.328.450.929	2.815.111.340

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	3.040.344.155	2.806.958.069
Chiffre d'affaires	6.10	70	3.014.155.279	2.783.481.712
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	457.609	416.399
Autres produits d'exploitation	6.10	74	15.084.035	14.905.957
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	10.647.232	8.154.001
Coût des ventes et des prestations		60/66A	2.976.273.602	2.756.190.657
Approvisionnements et marchandises		60	2.614.095.364	2.412.425.970
Achats		600/8	2.612.589.968	2.416.244.455
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	1.505.396	-3.818.485
Services et biens divers		61	206.197.201	183.273.482
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	133.342.250	135.281.849
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	10.041.496	14.384.328
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	6.10	631/4	-737.141	-1.191.598
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	-1.693.419	1.165.856
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	15.027.851	8.293.056
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		2.557.714
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	64.070.553	50.767.412

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	41.291.153	78.054.806
Produits financiers récurrents		75	36.516.599	32.646.427
Produits des immobilisations financières		750	35.120.790	29.713.933
Produits des actifs circulants		751	958.782	2.302.737
Autres produits financiers	6.11	752/9	437.027	629.757
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	4.774.554	45.408.379
Charges financières		65/66B	35.714.718	82.143.194
Charges financières récurrentes	6.11	65	35.714.718	37.128.691
Charges des dettes		650	34.681.757	40.581.112
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651	573.913	-4.323.389
Autres charges financières		652/9	459.048	870.968
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		45.014.503
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	69.646.988	46.679.024
Prélèvements sur les impôts différés		780	105.186	390.466
Transfert aux impôts différés		680	1.868.817	2.764.860
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	135.179	113.175
Impôts		670/3	135.179	113.175
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	67.748.178	44.191.455
Prélèvements sur les réserves immunisées		789	408.926	758.300
Transfert aux réserves immunisées		689	3.629.322	5.369.473
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	64.527.782	39.580.282

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	66.527.782	41.110.282
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	64.527.782	39.580.282
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	2.000.000	1.530.000
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	1.126.115	11.224.576
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792	1.126.115	11.224.576
Affectations aux capitaux propres	691/2	1.108.071	1.074.686
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	1.108.071	1.074.686
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)	(14)	14.500.000	2.000.000
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	52.045.826	49.260.172
Rémunération du capital	694	52.045.826	49.260.172
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	17.588.124
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	2.863.417	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	20.451.541	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.709.914
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	1.415.844	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	11.125.758	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	9.325.783	

GOODWILL
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	xxxxxxxxxxxxxxxx	600.000

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8023

Cessions et désaffectations

8033

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8043

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8053 600.000

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8123P	xxxxxxxxxxxxxxxx	600.000
-------	------------------	---------

Mutations de l'exercice

Actés

8073

Repris

8083

Acquis de tiers

8093

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8103

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8113

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8123 600.000

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

212	
-----	-------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	200.111.392
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.729.949	
Cessions et désaffectations	8171	198.335.486	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	6.712.088	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	10.217.943	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	54.683.604
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231	54.683.604	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	186.088.930
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	4.872.117	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	186.088.577	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311	1.047.403	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	5.919.873	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	4.298.070	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	66.066.950

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162 981.096

Cessions et désaffectations

8172 42.247.771

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8182 463.652

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8192 25.263.927

Plus-values au terme de l'exercice

8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
-------	-----------------	-------

Mutations de l'exercice

Actées

8212

Acquises de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8242

Plus-values au terme de l'exercice

8252

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	56.258.309
-------	-----------------	------------

Mutations de l'exercice

Actés

8272 1.558.563

Repris

8282

Acquis de tiers

8292

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302 40.218.989

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8312 186.985

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322 17.784.868

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(23) 7.479.059

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	40.762.476

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8163 76.272

Cessions et désaffectations

8173 20.659.393

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8183 130.688

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8193 20.310.043

Plus-values au terme de l'exercice

8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
-------	-----------------	-------

Mutations de l'exercice

Actées

8213

Acquises de tiers

8223

Annulées

8233

Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8243

Plus-values au terme de l'exercice

8253

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	37.145.544
-------	-----------------	------------

Mutations de l'exercice

Actés

8273 816.774

Repris

8283

Acquis de tiers

8293

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8303 19.907.564

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8313 8.423

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8323 18.063.177

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(24) 2.246.866

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	8.637.300

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8164

Cessions et désaffectations

8174 8.637.300

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8184

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8194

Plus-values au terme de l'exercice

8254P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	
-------	-------------------	-------

Mutations de l'exercice

Actées

8214

Acquises de tiers

8224

Annulées

8234

Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8244

Plus-values au terme de l'exercice

8254

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	3.865.458
-------	-------------------	-----------

Mutations de l'exercice

Actés

8274 159.950

Repris

8284

Acquis de tiers

8294

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8304 4.025.408

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8314

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(25)

DONT**Terrains et constructions**

250

Installations, machines et outillage

251

Mobilier et matériel roulant

252

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	32.236.916

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 22.959

Cessions et désaffectations

8175 34.077.836

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8185 1.897.765

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195 79.804

Plus-values au terme de l'exercice

8255P xxxxxxxxxxxxxxx 486.282

Mutations de l'exercice

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255 486.282

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P xxxxxxxxxxxxxxx 10.218.701

Mutations de l'exercice

Actés

8275 593.791

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305 10.434.537

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8315 172.715

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325 550.670

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(26) 15.416

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	13.486.003

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166 10.127.718

Cessions et désaffectations

8176 8.748.848

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8186 -9.204.194

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196 5.660.679

Plus-values au terme de l'exercice

8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
-------	-----------------	-------

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.624.055
-------	-----------------	-----------

Mutations de l'exercice

Actés

8276 624.457

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306 344.768

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8316 -1.415.526

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326 488.218

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27) 5.172.461

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXXXXX	2.299.755.641
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	245.323.503	
Cessions et retraits	8371	15.528.137	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	2.529.551.007	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXXXXXXX	10.723.224
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	10.723.224	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXXXXXX	7.499.250
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541	-7.499.250	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	2.518.827.783	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	150.413.912	
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change(+)/(-)	8621		
Autres(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	150.413.912	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	1.543.992
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	1.543.992	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	1.048.205
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	1.048.205	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	495.787	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	2.297.348
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	1.708.438	
Remboursements	8593	1.878.299	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	2.127.487	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<i>D'ITEREN SPORT</i> <i>BE 0415.217.012</i> <i>Société anonyme</i> <i>Rue de l'Atelier 27</i> <i>1480 Tubize</i> <i>Belgique</i>	<i>Parts sociales</i>	239.997	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	393.785	2.273.996
<i>D'ITEREN SERVICES</i> <i>BE 0876.383.320</i> <i>Société anonyme</i> <i>Rue du Mail 50</i> <i>1050 Ixelles</i> <i>Belgique</i>	<i>Parts sociales</i>	396.593	100,0	0,0	31/12/2015	EUR	153.591.184	3.779.962
<i>DICOBEL</i> <i>BE 0466.909.993</i> <i>Société anonyme</i> <i>Rue du Mail 50</i> <i>1050 Ixelles</i> <i>Belgique</i>	<i>Parts sociales</i>	2.913.999	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	559.432.515	10.399.453
<i>D'ITEREN IMMO</i> <i>BE 0416.911.938</i> <i>Société anonyme</i> <i>Rue du Mail 50</i> <i>1050 Ixelles</i> <i>Belgique</i>	<i>Parts sociales</i>	374.223	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	9.058.001	518.658
<i>BELRON</i> <i>Entreprise étrangère</i> <i>Boulevard Prince Henri 9 B</i> <i>1724 Luxembourg</i> <i>Luxembourg</i>	<i>Parts sociales</i>	29.098.346	75,68	24,32	31/12/2015	EUR	1.764.991.276	-839.158

N°	BE 0403.448.140	C 6.5.1
----	-----------------	---------

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<i>P.C. PAAL - BERINGEN</i> <i>BE 0406.796.026</i> <i>Société anonyme</i> <i>De Weven 6</i> <i>3583 Paal</i> <i>Belgique</i>	<i>Parts sociales</i>	<i>3.246</i>	<i>99,88</i>	<i>0,12</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>EUR</i>	<i>6.271.751</i>	<i>777.977</i>
<i>D'IETEREN VEHICLE TRADING</i> <i>BE 0428.138.994</i> <i>Société anonyme</i> <i>Rue Colonel Bourg 155</i> <i>1140 Evere</i> <i>Belgique</i>	<i>Parts sociales</i>	<i>2.205</i>	<i>49,0</i>	<i>0,0</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>EUR</i>	<i>2.068.126</i>	<i>530.994</i>
<i>D'IETEREN VEHICLE GLASS</i> <i>Entreprise étrangère</i> <i>Boulevard Grande Duchesse</i> <i>Charlotte 68</i> <i>1331 luxembourg</i> <i>Luxembourg</i>	<i>Parts sociales</i>	<i>302.125</i>	<i>100,0</i>	<i>0,0</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>EUR</i>	<i>326.286.769</i>	<i>6.143.804</i>
<i>D'IETEREN TREASURY</i> <i>BE 0428.741.087</i> <i>Société anonyme</i> <i>Rue du Mail 50</i> <i>1050 Ixelles</i> <i>Belgique</i>	<i>Parts sociales</i>	<i>278.436</i>	<i>58,42</i>	<i>41,58</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>EUR</i>	<i>1.865.663.787</i>	<i>33.662.048</i>
<i>D'IETEREN PARTICIPATIONS MANAGEMENT</i> <i>BE 0878.793.769</i> <i>Société anonyme</i> <i>Rue du Mail 50</i> <i>1050 Ixelles</i> <i>Belgique</i>	<i>Parts sociales</i>	<i>614</i>	<i>99,99</i>	<i>0,01</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>EUR</i>	<i>1.834.198</i>	<i>73.844</i>
<i>KRONOS AUTOMOBILES</i> <i>BE 0460.219.072</i> <i>Société anonyme</i> <i>Chaussée de Tirlemont 91-1</i> <i>5030 Gembloux</i> <i>Belgique</i>	<i>Parts sociales</i>	<i>1.999</i>	<i>99,99</i>	<i>0,01</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>EUR</i>	<i>2.705.955</i>	<i>733.894</i>

N°	BE 0403.448.140	C 6.5.1
----	-----------------	---------

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
P.C. LIEGE BE 0459.089.518 Société anonyme Rue Laguesse 17 4460 Grâce-Hollogne Belgique	Parts sociales	7.124	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	2.384.176	1.321.958
VOLKSWAGEN D'ETEREN FINANCE BE 0841.046.715 Société anonyme Rue du Mail 50 1050 Ixelles Belgique	Parts sociales	59.574	50,0	0,0	31/12/2015	EUR	129.221.837	3.709.126
S.M.A.R.T. & CLEAN AUTOMOTIVE SERVICES BE 0876.849.514 Société anonyme Leuvensesteenweg 50D 1932 Sint-Stevens-Woluwe Belgique	Parts sociales	7.999	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	-2.462.957	-566.084
SOPADIS BE 0542.545.843 Société anonyme Rue du Mail 50 1050 Bruxelles (Ixelles) Belgique	Parts sociales	9.999	99,99	0,01	31/12/2015	EUR	1.485.937	-703.424
QUATTRO'TO BE 0451.996.046 Société anonyme Boomsesteenweg 67 2610 Wilrijk (Antwerpen) Belgique	parts sociales	100	100,0	0,0	31/12/2015	EUR	2.329.526	201.052
OTA Keys BE 0561.748.180 Société anonyme Rue du Mail 50 1050 Bruxelles (Ixelles) Belgique	Parts sociales	20.740	50,0	0,0	31/12/2015	EUR	1.532.699	-2.615.301

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	1.538.239	1.714.076
8681	1.538.239	1.714.076
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Intérêts acquis

Produits acquis divers

.....

Exercice
2.364.256
669.788
299.601
.....

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxx	160.003.057
(100)	160.003.057	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions sans mention de valeur nominale

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	160.003.057	55.302.620
8702	xxxxxxxxxxxxxxx	26.111.421
8703	xxxxxxxxxxxxxxx	29.191.199

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		xxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxx	
		
		
		
		

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	3.235.716
8722	1.119.625
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	5.000.000
8762	5.000.000
8771	
8781	

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

	Exercice
<i>Litiges importants</i>	5.651.562
<i>Restructuration Réseau</i>	3.622.665
<i>Garanties et Assistance</i>	6.954.152
<i>Provisions diverses</i>	1.921.951

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	75.000.000
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	75.000.000
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	75.000.000
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	1.203.189.596
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	25.000.000
Autres emprunts	8852	1.178.189.596
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	1.203.189.596
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	4.856.692
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	30.623.636

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Intérêts courus non échus	15.042.726
Convention Wecare	32.446.364
Autres	2.557.915
.....	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

VENTES ET PRESTATIONS

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Véhicules neufs	2.735.456.247	2.507.659.581
Véhicules d'occasion	26.101.534	22.149.470
Pièces de rechange et accessoires	192.871.548	185.766.542
Atelier	46.824.129	49.485.154
Loyers véhicules neufs	5.027.940	4.653.652
Autres	15.713.737	13.767.312

Ventilation par marché géographique

.....		
.....		
.....		
.....		

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	1.392	1.428
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1.377,8	1.404,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	2.151.338	2.202.087

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	96.079.179	95.666.651
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	26.108.184	28.748.638
Primes patronales pour assurances extralégales	622	7.348.976	7.241.005
Autres frais de personnel(+)/(-)	623	3.089.805	2.885.750
Pensions de retraite et de survie	624	716.106	739.806

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	635	446.396	-391.978
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	15.677.975	14.264.048
Reprises	9111	16.619.742	14.644.307
Sur créances commerciales			
Actées	9112	4.193.668	2.773.475
Reprises	9113	3.989.043	3.584.814
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	21.088.237	8.924.909
Utilisations et reprises	9116	22.781.656	7.759.053
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	5.958.969	4.848.405
Autres	641/8	9.068.882	3.444.651
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	46	26
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	40,5	26,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	80.023	47.359
Frais pour l'entreprise	617	2.444.674	1.368.883

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Ecarts de change		14.695	698
Intérêts de retard		365.093	477.256
Autres produits financiers		56.503	151.804
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	608.688	232.448
Reprises	6511	34.774	4.555.836
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Ecarts de change(+)/(-)		3.680	4.146
Frais bancaires(+)/(-)		220.505	558.342
Moins-value sur réalisations stock-options(+)/(-)		193.749	276.710
Autres charges financières(+)/(-)		41.114	31.770

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	15.421.786	53.562.380
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	10.647.232	8.154.001
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	5.518.998	8.154.001
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	5.128.234	
Produits financiers non récurrents	(76B)	4.774.554	45.408.379
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		43.749.827
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	4.774.554	1.658.552
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		47.572.217
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		2.557.714
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		2.557.714
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		45.014.503
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		1.499.999
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		43.514.504
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	128.740
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	128.740
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	6.439
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	6.439
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses non admises		5.530.391
Exonération des revenus définitivement taxés		33.363.814
Utilisation des revenus définitivement taxés reportés des exercices antérieurs		30.328.535
.....		

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Exercice
.....	
.....	
.....	
.....	

Sources de latences fiscales

	Codes	Exercice
Latences actives	9141	68.297.552
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	68.297.552
Autres latences actives		
.....		
.....		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		
.....		
.....		
.....		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A l'entreprise (déductibles)	9145	765.713.232	629.243.691
Par l'entreprise	9146	1.311.322.357	1.153.600.758
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	29.120.975	27.061.135
Précompte mobilier	9148	130	86

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	4.728.921
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	4.728.921
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

.....
.....
.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Acquisition immobilisations financières
Acquisition immobilisations corporelles
.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

.....
.....
.....

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
Marchandises vendues (à livrer)
Devises achetées (à recevoir)
Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
	
	
	
	89.884.000
	216.981
	
	
	
	
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

.....
.....
.....
.....

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....

.....

.....

.....

Exercice

.....

.....

.....

.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....

.....

.....

.....

Exercice

.....

.....

.....

.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

depuis 1999, un plan annuel de 'Stock Option' est mis en place au bénéfice des cadres de la société. Les périodes d'exercice s'échelonnent entre 2007 et la fin 2016.

Année - Nombre option - Prix exercice

2003 - 3.450 - 16,34

2004 - 3.150 - 14,20

2005 - 10.800 - 20,90

2006 - 14.800 - 26,60

2007 - 28.120 - 26,40

2008 - 20.505 - 12,10

2009 - 23.600 - 24,00

2010 - 55.977 - 39,60

2011 - 131.836 - 35,00

2012 - 79.100 - 36,45

2013 - 89.361 - 34,23

2013 - 65.250 - 34,99

2014 - 122.091 - 33,08

2015 - 63.352 - 32,1

2015 - 95.000 - 32,1

2016 - 98.000 - 28,92

2016 - 79.000 - 31,71

2016 - 135.000 - 31,71

2016 - 10.000 - 38,09

Exercice

0

0

56.373

44.730

225.720

393.680

742.368

248.111

566.400

2.216.689

4.614.260

1.909.980

3.058.827

2.283.097

4.038.771

2.033.599

3.049.500

2.834.160

2.505.090

4.280.850

380.900

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	2.669.241.696	2.281.533.168
Participations	(280)	2.518.827.784	2.281.533.168
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	150.413.912	
Créances	9291	54.709.374	96.054.337
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	54.709.374	96.054.337
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	2.034.784.081	1.764.764.827
A plus d'un an	9361	1.178.189.596	630.838.785
A un an au plus	9371	856.594.485	1.133.926.042
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	4.728.921	4.837.009
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	35.119.805	29.712.732
Produits des actifs circulants	9431	611.342	1.824.575
Autres produits financiers	9441		333
Charges des dettes	9461	33.717.732	40.339.262
Autres charges financières	9471	4.521	2.142
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		43.514.504

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

0

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
.....		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	1.415.000
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	223.300
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	17.967
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	584.093
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

Nous referons à l'annexe des états financiers IFRS consolidés

Nr.	BE 0403.448.140	C 6.18.1
-----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9507	452.722
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95071	17.967
Missions de conseils fiscaux	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95073	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	9509	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95091	
Missions de conseils fiscaux	95092	623.786
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95093	351.268

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

Nous referons à l'annexe des états financiers IFRS consolidés

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d'évaluation

Parmi les immobilisations incorporelles, les frais de développement informatique immobilisés sont amortis selon la méthode linéaire pendant toute leur durée d'utilité économique. La durée de cet amortissement ne peut être inférieure à 2 ans ni supérieure à 7 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition; celles-ci ne comprennent pas les charges d'intérêts des capitaux empruntés pour les financer. Les immobilisations corporelles détenues en emphytéose, location-financement ou droits similaires sont inscrites pour leur valeur de reconstitution en capital. Les taux d'amortissement des immobilisations sont fonction de la durée de vie économique probable.

A partir du 1er janvier 2003, les immobilisations acquises ou constituées postérieurement à cette date sont amorties pro rata temporis et les frais accessoires sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquels ils se rapportent.

Les principaux taux sont les suivants :

	Taux de base	Méthode	Actifs
acquis à partir du 01.01.2004			
Immeubles	5 %	L*/D	
Aménagement des locaux	10 %	L*/D	
Matériel industriel et de magasin	15 %	L*/D	
Matériel d'identification réseaux	20 %	D	
20 % L			
Mobilier	10 %	D	
10 % L			
Matériel de bureau	20 %	D	
20 % L			
Matériel roulant	25 %	L	
Installations de chauffage	10 %	L*/D	
Matériel informatique	20 %	D	
33 % L			

L : linéaire

L* : linéaire pour les immeubles donnés en location

D : dégressif au double du taux de base

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsqu'elles présentent une plus-value certaine et durable. Les amortissements sur les plus-values de réévaluation sont calculés linéairement sur la durée résiduelle prévue au plan d'amortissement des biens concernés.

Les immobilisations financières sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des montants non appelés (participations), ou à la valeur nominale (créances). Elles peuvent faire l'objet de réévaluations. Elles subissent des réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Les créances à plus d'un an et les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont effectuées si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis, ou si la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks de véhicules neufs sont évalués à leur prix d'acquisition individualisé. Les autres rubriques de stocks sont évaluées au prix d'acquisition selon la méthode fifo, du prix moyen pondéré ou du prix d'acquisition individualisé. Les réductions de valeur sont effectuées en fonction de la valeur de réalisation ainsi que de la valeur du marché.

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont inscrits à la valeur d'acquisition. Ils

font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Quand ces placements consistent en actions propres détenues en couverture d'options sur actions, des réductions de valeur supplémentaires sont actées si le prix d'exercice est inférieur à la valeur déterminée par application du paragraphe précédent.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges en considération desquels elles ont été constituées.

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Evaluation des actifs et passifs libellés en devises

Les immobilisations financières sont évaluées conformément à l'avis 152/4 de la Commission des normes comptables. Les stocks sont évalués au cours historique ou au cours moyen à la date de clôture si ce dernier est inférieur au cours historique. Les postes monétaires et les engagements sont évalués au cours moyen de clôture ou au cours du contrat en cas d'opération de couverture spécifique. Seuls les écarts négatifs par devise sont pris en résultat.

Modification présentation en 2016 :

1) Rubriques Créances et dettes commerciales :

Modifications de présentation des comptes entre 2015 et 2016 : Les comptes 'Notes de Crédit à Recevoir' ont été reclassées à l'actif du bilan pour un montant de EUR 186,0 millions tandis que les comptes 'Notes de Crédit à Etablir' ont été transférées au passif (rubrique Dettes Commerciales) pour un montant de EUR 84,7 millions

2) Reconnaissance des revenus Wecare :

Contrats déficitaires :

Une analyse est effectuée mensuellement afin de détecter les contrats en flotte (=actifs) déficitaires. Ce déficit est pris en résultat mensuellement suivant le principe de prudence.

Contrats avec résultats positifs :

- Avant 2014 le profit était pris en résultat lors de la clôture finale du contrat Wecare, c'est-à-dire 6 mois après la date de la fin du contrat.

- A la clôture de décembre 2014 un profit de EUR 1,9 millions supplémentaire a été enregistré afin d'annuler cette période d'attente de 6 mois. Depuis lors le profit est donc enregistré à la date de fin de contrat.

- A partir de 2016 le profit latent sur tous les contrats en flotte dans le portefeuille Wecare a été estimé à EUR 31,7 millions. Une marge de sécurité de 20% (risque d'inflation de coûts,...) sur cette estimation nous amène à un profit latent de EUR 25,4 millions sur les contrats en flotte. La durée de vie du portefeuille s'étale sur les 13 années à venir, raison pour laquelle nous avons linéarisé ce profit de EUR 25,4 millions sur les 13 années à venir. Ceci fait qu'au 31/12/2016, une reconnaissance de profit de EUR 1,9 millions a été acté dans les comptes. Le profit latent du portefeuille sera réévalué lors des clôtures semi-annuelles et pris en résultat.

Page C5.14 Relations avec les entreprises liées

Transactions avec les entreprises liées faites à des conditions autres que celles du marché : NEANT

Nr.	BE 0403.448.140	C 7
-----	-----------------	-----

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

Voir page suivante

S.A. D'ETEREN N.V.
Rue du Mail 50
B – 1050 Bruxelles
0403.448.140 RPM Bruxelles

RAPPORT DE GESTION RELATIF AUX COMPTES ANNUELS 2016

1. Bilan

Les **immobilisations incorporelles** s'élèvent à EUR 9,3 millions contre EUR 7,9 millions en 2015 et résultent de l'activation des frais de développement d'un projet informatique pour 2,9 millions. La Société a comptabilisé une dépréciation pour l'année 2016 de 1,4 millions.

Les **immobilisations corporelles** atteignent EUR 19,2 millions, en diminution de 102,1 millions. Cette diminution s'explique par la réalisation d'une opération de transfert de branche d'activités, comme prévue aux articles 759 et suivants du Code des sociétés, dans le cadre de laquelle les activités immobilières de la société D'leteren ont été transférées vers la société D'leteren Immo. Les éléments d'actifs transférés résultent d'un état d'actif et passif arrêté au 30 juin 2016 pour une valeur nette de 98,3 millions. Les investissements de l'année 2016 se rapportent essentiellement à des aménagements de bâtiments, d'équipement d'ateliers et du matériel informatique. Les amortissements courants sont de EUR 8,6 millions.

La valeur des **participations** dans les entreprises liées s'élève à EUR 2.518,8 millions contre EUR 2.281,5 millions à fin 2015. En avril 2016, la Société a vendu à sa filiale D'leteren Vehicle Glass, 195.450 actions qu'elle détenait dans le capital de Belron, pour un montant de EUR 3,6 millions. Elle a également réalisé deux augmentations de capital, l'une en juin 2016, de sa filiale Joly Services à concurrence de EUR 0,25 million et une en septembre 2016, dans sa filiale Lease Management (renommée en 2016 : D'leteren Participation Mangement -DPM) pour un montant de 207,7 millions. Le 29 juin, la société a libéré le capital restant dû dans la société Sopadis pour une valeur de EUR 7,5 millions.

Dans le cadre des opérations de fusion/scission opérées dans sa filiale D'leteren Immo, la société a reçu en échange des participations qu'elle détenait dans ces sociétés fusionnées/scindées (PC Liège, PC Paal, Kronos et Quattro'to) 192.319 actions nouvelles de D'leteren Immo. Suite à l'apport de branche d'activité en octobre 2016, la société a reçu 1.453.888 actions nouvelles de sa filiale D'leteren Immo pour un montant de EUR 25,5 millions d'euros.

Les créances sur entreprises liées atteignent EUR 150,4 millions suite à un prêt long terme effectué vers sa filiale DPM sa afin de couvrir les frais d'acquisition de la société Moleskine.

En ce qui concerne les **actifs circulants**, les stocks se situent à EUR 300,5 millions, en ligne avec le niveau de 2015. Les créances à un an au plus s'élèvent à EUR 266,8 millions, contre EUR 44,2 millions au 31 décembre 2015. (+EUR 222,6) Ceci s'explique par une modification de présentation des comptes entre 2015 et 2016. Les comptes 'Notes de crédit à recevoir' ont été reclassés à l'actif du bilan pour un montant de EUR 186,0 millions tandis que les comptes 'Note de crédit à établir', ont été transférés au passif (rubrique Dettes commerciales) pour un montant de EUR 84,7 millions.

Les **capitaux propres**, compte tenu de l'affectation proposée ci-après, s'élèvent à EUR 887,9 millions pour EUR 877,3 millions à fin 2015. Ils représentent 26,7% du total du bilan contre 31,1% à fin 2015 et 30,4% à fin 2014. En 2016, EUR 2,6 millions ont été transférés des réserves disponibles aux réserves indisponibles pour actions propres afin de mettre en concordance la valeur des actions propres à l'actif du bilan et les réserves indisponibles.

Le Conseil d'Administration, dûment autorisé par l'Assemblée Générale du 26 mai 2016, a procédé à l'achat d'actions propres visant à couvrir les programmes d'options sur actions mis en place en faveur des cadres de la Société. Conformément au Code des Sociétés, des transferts ont été effectués entre les réserves disponibles et les réserves indisponibles pour actions propres de telle sorte que ces dernières se situent à un montant équivalent à la valeur comptable des actions détenues, soit EUR 35,5 millions au 31 décembre 2016 correspondant à 1.119.625 actions.

Les dettes s'établissent à EUR 2.416,3 millions contre EUR 1.909,7 millions à fin 2015 (+ 23,3%), par la prise d'emprunts supplémentaires afin de réaliser l'opération de rachat de la société Moleskine.

2. Résultats

Le **chiffre d'affaires** s'élève à EUR 3.014,2 millions contre EUR 2.783,5 millions en 2015, soit une augmentation de EUR 230,7 millions (+8,3%), dans un marché similaire à 2015. La marge brute d'exploitation (chiffre d'affaires moins approvisionnements et marchandises) s'établit à EUR 400,1 millions en 2016 contre EUR 371,1 millions en 2015, en augmentation de + 7,8% par rapport à 2015.

Reconnaissance des revenus Wecare :

Contrats déficitaires :

Une analyse est effectuée mensuellement afin de détecter les contrats en flotte (=actifs) déficitaires. Ce déficit est pris en résultat mensuellement suivant le principe de prudence.

Contrats avec résultats positifs :

- Avant 2014 le profit était pris en résultat lors de la clôture finale du contrat Wecare, c'est-à-dire 6 mois après la date de la fin du contrat.

- A la clôture de décembre 2014 un profit de EUR 1,9 millions supplémentaire a été enregistré afin d'annuler cette période d'attente de 6 mois. Depuis lors le profit est donc enregistré à la date de fin de contrat.

- A partir de 2016 le profit latent sur tous les contrats en flotte dans le portefeuille Wecare a été estimé à EUR 31,7 millions. Une marge de sécurité de 20% (risque d'inflation de coûts,...) sur cette estimation nous amène à un profit latent de EUR 25,4 millions sur les contrats en flotte. La durée de vie du portefeuille s'étale sur les 13 années à venir, raison pour laquelle nous avons linéarisé ce profit de EUR 25,4 millions sur les 13 années à venir. Ceci fait qu'au 31/12/2016, une reconnaissance de profit de EUR 1,9 millions a été acté dans les comptes.

Le profit latent du portefeuille sera réévalué lors des clôtures semi-annuelles et pris en résultat.

Au niveau des charges d'exploitation, les **services et biens divers** se situent à EUR 206,2 millions en 2016, en augmentation de EUR 22,9 millions (+12,5%). L'augmentation est principalement liée aux dépenses encourues pour l'acquisition de la société Moleskine, et aux dépenses liées au transfert et hébergement des serveurs.



Les **rémunérations, charges sociales et pensions** diminuent légèrement : elles s'élèvent à EUR 133,3 millions en 2016 contre EUR 135,3 millions en 2015 (-1,4%).

En 2016, la Société a enregistré des **réductions de valeurs** sur stock et sur créances pour un montant net de EUR - 0,7 million contre EUR - 1,2 millions en 2015. D'autre part, une reprise nette de provisions pour risques et charges de EUR -1,7 million a été enregistrée en 2016 contre une dotation de EUR 1,2 million en 2015.

Les **autres charges d'exploitation** présentent un solde de EUR 15,0 millions contre EUR 8,3 millions en 2015. Une progression qui s'explique par les dépenses réalisées en vue de couvrir les frais liés à la mise en place du projet Market Area.

Compte tenu de ce qui précède, l'année se clôture sur un **bénéfice d'exploitation** de EUR 64,1 millions, contre EUR 50,8 millions en 2015.

Les **produits financiers** s'élèvent à EUR 36,5 millions, contre EUR 32,6 millions en 2015. La société a perçu des dividendes de ses filiales Belron et de D'Ieteren Vehicle Trading pour EUR 35,1 millions contre EUR 29,7 millions en 2015.

Les **charges financières** s'établissent à EUR 35,7 millions contre EUR 37,1 millions en 2015. D'une part, la charge des dettes connaît une diminution de EUR 5,9 millions (-14,5%), qui s'explique par une baisse du coût moyen de l'endettement. D'autre part, conformément à la législation comptable, la Société a enregistré des dotations aux réductions de valeur sur actions propres, à concurrence de EUR 0,5 million, en raison de la diminution du cours de bourse de notre action, alors qu'en 2015, des reprises de réduction de valeur avaient été enregistrées pour EUR 4,3 millions suite à l'appréciation du cours de bourse.

En 2016, nous avons enregistré des **produits d'exploitation et financiers non récurrents** pour EUR 15,4 millions contre EUR 53,6 millions en 2015 suite d'une part à un produit exceptionnel dû à la vente des immeubles des sites de Meiser, Bentley et d'Auderghem (EUR 5,5 millions), et d'autre part suite à la vente d'actions Belron à notre filiale D'Ieteren Vehicle Glass (EUR : 4,8 millions). Un autre produit exceptionnel a été enregistré dû à la reprise de la réserve immunisée (EUR 5,1 millions) lors du transfert de branche vers D'Ieteren IMMO. En 2015, outre les plus-values immobilières et sur ventes d'actions, les produits non récurrents comprenaient une reprise de réduction de valeur sur participation à la suite de la liquidation de la filiale néerlandaise D'Ieteren Trading BV.

Il n'y a pas de **charges d'exploitation et financières non récurrentes** en 2016 contre EUR 47,6 millions en 2015, comprenant une perte suite à la liquidation de la filiale néerlandaise D'Ieteren Trading BV.

La **bénéfice de l'exercice** s'élève à EUR 67,7 millions contre un bénéfice de l'exercice de EUR 44,2 millions en 2015.

3. Indicateurs non financiers

L'évolution des affaires doit s'apprécier en tenant compte également des évolutions des immatriculations et des nombres de véhicules livrés, exposées dans le rapport de gestion consolidé, ainsi que des statistiques relatives au personnel, détaillées dans les comptes annuels.

4. Affectations et prélèvements

Après prélèvements et transferts relatifs aux réserves immunisées, l'exercice présente un bénéfice à affecter de EUR 64.527.782,40. Ce montant, combiné au bénéfice reporté de EUR 2.000.000,00 donne un bénéfice à affecter de EUR 66.527.782,40. Nous vous proposons la répartition suivante :

1. prélèvement de EUR 1.126.115,10 sur les réserves indisponibles, pour les dividendes sur actions propres dont le droit avait été suspendu par le Conseil d'Administration en 2016
2. affectation de EUR 1.085.662,85 aux réserves indisponibles, pour les dividendes sur actions propres détenues à la date du présent rapport, dont le droit est suspendu par le Conseil conformément au point 5
3. dotation aux réserves disponibles de EUR 22.408,50
4. attribution de EUR 52.045.826,15 aux dividendes
5. report de EUR 14.500.000,00

5. Dividendes

Le Conseil propose à l'Assemblée de fixer le dividende brut à EUR 0,95 par part sociale et à EUR 0,1188 par part bénéficiaire. Les montants nets de précompte mobilier s'élèveront à EUR 0,665 par action et EUR 0,0832 par part bénéficiaire. Le paiement de ces dividendes sera effectué à partir du 8 juin 2017 via Euroclear Belgium.

Le Conseil d'Administration décide par ailleurs de suspendre le droit aux dividendes de l'exercice 2016 de l'ensemble des actions propres détenues par la Société à la date du présent rapport en couverture d'options sur actions souscrites par des cadres de la Société, soit 1.142.803 actions. La répartition bénéficiaire proposée à l'Assemblée intègre l'affectation du montant brut de ces dividendes – soit EUR 1.085.662,85 à un compte de réserves indisponibles, d'où ils seront le cas échéant prélevés à concurrence du montant des dividendes liés aux actions propres qui seraient vendues à la suite de l'exercice d'options avant la date de mise en paiement du dividende. Les coupons des actions propres encore détenues à cette date seront détruits et le solde résiduel de la réserve indisponible constituée à cet effet sera incorporé dans le « résultat à affecter » de l'exercice 2017.

6. Recherche et développement

La société n'a pas exercé d'activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

7. Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'OPA sur les titres de la société

Conformément à l'article 74 § 7 de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, la société D'Ieteren a reçu le 20 février 2008 une communication du groupe Nayarit (dont la composition est identifiée dans la note annexe 29 du rapport financier 2015) indiquant que, séparément ou avec d'autres personnes avec qui il agissait de concert, ce groupe détenait au 30 septembre 2007 plus de 30% des titres avec droit de vote émis par la Société. Cette communication demeure pertinente à la date du présent rapport.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juin 2014 a renouvelé les autorisations au Conseil d'administration :

- d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, à concurrence d'un montant maximum de 60 millions EUR. Les augmentations de capital décidées dans le cadre du capital autorisé peuvent être effectuées tant par apports en numéraire, ou en nature dans les limites permises par le Code des Sociétés, que par incorporation de réserves disponibles ou indisponibles ou de primes d'émission, avec ou sans création de nouvelles parts sociales, privilégiées ou non, avec ou sans droit de vote, avec ou sans droit de souscription. Le Conseil d'administration peut limiter ou supprimer, dans l'intérêt social et dans les conditions prescrites par la loi, le droit de préférence pour les augmentations de capital décidées par lui, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées ;
- de décider, dans le cadre du capital autorisé, l'émission d'obligations convertibles en parts sociales, de droits de souscription ou de valeurs mobilières pouvant donner droit à terme à des parts sociales de la Société, aux conditions prévues par le Code des Sociétés, à concurrence d'un montant maximum tel que le montant des augmentations de capital pouvant résulter de l'exercice des droits et valeurs mobilières visés ci-dessus ne dépasse pas la limite du capital restant autorisé, le cas échéant hors droit de souscription préférentiel des obligataires.

Sans préjudice aux autorisations données au Conseil d'administration conformément à l'alinéa qui précède, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juin 2014 a également habilité le Conseil d'administration :

- pour une durée de trois ans, renouvelable, à procéder – en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la Société et pour autant que la communication faite à ce sujet par la FSMA soit reçue dans un délai de trois ans à partir de la décision de l'Assemblée – à des augmentations de capital par apports en nature ou en espèces, le cas échéant hors droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- pour éviter à la Société un dommage grave et imminent, à aliéner des actions propres soit en bourse soit par une offre en vente faite aux mêmes conditions à tous les actionnaires conformément aux dispositions légales. Ces autorisations sont valables, aux mêmes conditions, pour l'acquisition et l'aliénation des parts sociales de la Société effectuées par ses sociétés filiales visées aux articles 627, 628 et 631 du Code des Sociétés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juin 2014 a enfin approuvé le renouvellement de l'autorisation au Conseil de racheter des actions propres pendant une période de 5 ans dans les conditions légales, notamment en vue de couvrir les plans d'options pour les cadres de la Société.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des Administrateurs ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont celles prévues par le Code des Sociétés.

Les clauses de changement de contrôle figurant dans des conventions de crédit conclues avec des institutions financières ont été approuvées par l'Assemblée Générale du 26 mai 2016, conformément à l'article 556 du Code des Sociétés.

8. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

9. Conflits d'intérêt

Le Conseil d'administration du 25 février 2016 a décidé d'offrir au management exécutif, au titre de la rémunération relative à l'année 2016, des options sur actions de la société. Il a également décidé de proposer un prêt à ceux-ci, moyennant le paiement d'intérêts à des conditions de marché, afin de faciliter le financement de l'impôt dû au moment de l'acceptation des options. Conformément à l'article 523 du Code des sociétés, le procès-verbal de ce Conseil est repris ci-dessous :

1. Liste de présences

Sont présents : Mmes Chr. Blondel et M. Sioen,
MM. R. D'Ieteren, N. D'Ieteren, O. Périer, A. Miller, P.-O. Beckers sprl, représentée
par P.-O. Beckers, P. Minne, S.C.A. Nayarit Participations, représentée par F. de
Vuyst, Gema sprl, représentée par M. Allé, S.A. de Participations et de Gestion,
représentée par D. Pettiaux

Sont invités : Mme A. Coens (CLO)

La séance du Conseil démarre à 16.00. Les discussions qui suivent s'appuient sur les documents diffusés au préalable sur BoardPad.

2. Compte rendu du CR du 18 février 2016

Le Comité de rémunération s'est réuni le 18 février dernier et s'est penché sur le plan d'options sur actions D'Ieteren à offrir aux membres de l'équipe centrale au titre de l'année 2016. Il est proposé de renouveler le plan des années précédentes (options sur actions existantes). L'ensemble des bénéficiaires d'options se verront également offrir la possibilité d'emprunter (auprès de D'Ieteren

Treasury) le montant nécessaire pour payer l'impôt dû au moment de l'acceptation des options. Un taux d'intérêt sera chargé aux emprunteurs par D'leteren Treasury.

Conformément à l'article 523 du Code des sociétés, A. Miller déclare, en tant qu'administrateur, qu'il a un intérêt opposé de nature patrimoniale pour ce qui concerne la décision de proposer ce prêt, puisqu'il en sera également bénéficiaire. A. Miller et les autres membres du management quittent la salle du Conseil pour la délibération et décision sur ce point. Le Conseil délibère et valide le plan d'options proposé, ainsi que la proposition d'octroyer des prêts aux bénéficiaires d'options, en ce compris à l'administrateur délégué. Ce prêt est en effet proposé à tous les bénéficiaires du plan à des conditions de marché. Le risque pour la société est considéré comme limité compte tenu des montants prêtés (maximum €90.000 pour l'administrateur délégué), de la qualité des emprunteurs (management et cadres) et des clauses de remboursement obligatoire prévues en cas d'exercice des options ou de départ de la société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16.30.

10. Déclaration de gouvernement d'entreprise

10.1. Code de référence et dérogations

La Société adhère au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 disponible sur le site www.corporategovernancecommittee.be. Elle publie depuis le 1er janvier 2006 sa Charte de gouvernance d'entreprise sur son site internet (www.dieteren.com). L'application des principes du Code tient toutefois compte de la structure particulière du capital social de la Société, dont la composante familiale majoritaire assure la stabilité depuis 1805.

La société déroge au Code sur les principes suivants :

→ Dérogation au point 2.2.

Le groupe des Administrateurs élus sur proposition des actionnaires familiaux est en mesure de dominer les décisions. Dans les sociétés où la composante familiale est majoritaire dans la détention du capital, les actionnaires familiaux n'ont pas, comme les autres actionnaires, le choix de vendre leurs actions au cas où ils n'adhéreraient pas aux orientations définies par le Conseil. Leur représentation paritaire ou majoritaire au Conseil leur offre la possibilité d'influencer celles-ci et d'assurer ainsi la stabilité d'actionnariat qui a démontré son efficacité dans le développement rentable et durable de l'entreprise. Les risques potentiels pour la gouvernance d'entreprise découlant de l'existence d'un contrôle fort de l'actionnariat de référence sur le fonctionnement du Conseil peuvent être mitigés, d'une part par un emploi judicieux de ce pouvoir par les Administrateurs concernés dans le respect des intérêts légitimes de la Société et de ses actionnaires minoritaires, et d'autre part par la présence durable de plusieurs Administrateurs non exécutifs non représentatifs de l'actionnariat familial, gage d'un dialogue réel au sein du Conseil.

→ Dérogation aux points 5.2./4 et 5.3./1

La composition des Comités d'audit et de nomination, qui comprennent chacun au moins un Administrateur indépendant, déroge au Code belge de gouvernance d'entreprise, qui recommande la

présence d'une majorité d'administrateurs indépendants. Le Conseil estime en effet que la connaissance approfondie de l'entreprise est au moins aussi importante que la qualité d'indépendant.

10.2. Système de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration s'acquitte de sa mission de contrôle en s'assurant (i) que les entités de D'leteren accomplissent leur propre devoir de contrôle et que des Comités dignes de confiance chargés d'assurer une surveillance et un contrôle particuliers (comme le Comité d'audit et le Comité de rémunération) sont mis en place et fonctionnent correctement, et (ii) que les procédures de reporting sont mises en œuvre pour permettre au Conseil d'administration de suivre à intervalles réguliers les activités des entités, notamment en ce qui concerne les risques auxquels elles sont confrontées.

Le Conseil d'administration est assisté par le Comité d'audit dans l'exercice de ses fonctions de contrôle des activités de la Société, en particulier concernant les informations financières transmises aux actionnaires et à des tiers, et de la surveillance des mécanismes de gestion des risques et de contrôle interne.

Dans ce contexte, l'efficacité du système de contrôle de D'leteren, en ce compris les contrôles opérationnels et de conformité, les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne de l'entreprise, a été maintenue. Ce système vise à maîtriser, plutôt qu'à éliminer, le risque de ne pas atteindre les objectifs économiques et ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non pas absolue contre des erreurs matérielles ou des pertes.

Ces examens comprennent une évaluation des contrôles internes financiers et opérationnels par l'audit interne de chaque activité, ainsi que des rapports de l'auditeur externe sur des sujets identifiés lors de son audit statutaire.

10.2.1. ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE INTERNE

10.2.1.1. Le système de contrôle interne comprend les tâches suivantes (liste non exhaustive) :

- définition claire de la structure organisationnelle et délégation adéquate des pouvoirs au sein de la direction ;
- maintien d'une séparation correcte des fonctions, associée à d'autres contrôles de procédures ;
- planification stratégique avec budgétisation annuelle et processus de révision régulière ;
- reporting mensuel et revue des résultats financiers et des indicateurs de performance ;
- adoption de règles comptables destinées à assurer la cohérence, l'intégrité et l'exactitude des états financiers de l'entreprise ;
- politiques de trésorerie, reporting régulier et suivi de toutes les transactions importantes et activités de financement ;
- procédures d'approbation des dépenses d'investissement ;
- audits internes ;
- mise en place de plans d'action et de recommandations d'audit sur une base annuelle ;
- politiques et normes commerciales ;
- visite de pays et discussions avec le management local ;
- reporting trimestriel auprès du Comité d'audit de D'leteren.

10.2.1.2. L'efficacité du système de contrôle interne a été revue par le biais des méthodes suivantes :

- consolidation et refonte de l'équipe de contrôle interne, en garantissant l'indépendance du responsable de l'audit interne qui rapporte directement au Comité d'audit ;
- renforcement de l'équipe Corporate ;
- revue des plans d'audits interne et externe (comprenant des missions d'audit informatique et l'analyse des risques de fraude) ;
- revue des déficiences de contrôle significatives éventuellement identifiées ;
- revue de toutes les questions de contrôle soulevées lors des audits interne et externe ainsi que de toute autre question portée à l'attention du Comité d'audit ;
- cartographie de tous les risques significatifs identifiés dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise ;
- plans d'audit annuels et pluriannuels soumis tous les ans à la révision du Comité d'audit ;
- discussions avec le management au sujet des nouveaux domaines de risques identifiés par ce dernier et des revues réalisées lors des audits interne et externe ;
- priorisation des missions de contrôle en fonction du profil de risque.

Tous les trimestres, le Comité d'audit de D'leteren reçoit un rapport sur le travail effectué par les Comités d'audit de chaque entité et rapporte à son tour au Conseil d'administration.

10.2.2. ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

10.2.2.1. D'leteren s'assure que les risques liés à ses activités, qu'ils soient stratégiques, opérationnels, légaux, de réputation, financiers ou environnementaux, soient à la fois identifiés et bien compris, dans la mesure du possible. La politique de D'leteren est d'assurer que le risque soit pris en connaissance de cause plutôt que de manière non intentionnelle.

10.2.2.2. Chaque activité procède à une revue annuelle des risques et met à jour son registre des risques reprenant, pour chaque risque, son impact et les actions entreprises afin d'y faire face. Cette approche constitue la pierre angulaire des activités de gestion des risques de D'leteren, dont le but est de fournir l'assurance que les principaux risques auxquels l'entreprise doit faire face sont identifiés et évalués, et que les contrôles pour les gérer sont en place ou en voie de l'être.

Un résumé des principaux risques auxquels l'entreprise est confrontée est fourni ci-après.

10.2.3. AUDIT INTERNE

10.2.3.1. Chaque activité dispose de sa propre fonction d'audit interne, qui est indépendante des auditeurs externes et qui peut faire appel à un fournisseur extérieur lorsque des compétences spéciales sont requises. Une revue périodique garantit que cette fonction est correctement pourvue, que ses objectifs sont en ligne avec les risques clés identifiés pour l'activité et que le plan d'audit interne annuel est bien approuvé.



10.2.3.2. Le Comité d'audit de chaque activité approuve la nomination ou la révocation de son/sa responsable de l'audit interne, évalue son indépendance et son objectivité et s'assure qu'il/elle ait un accès non restrictif au management et au Comité d'audit.

10.2.3.3. Le rôle de l'audit interne de chaque activité est :

- d'évaluer la conception et l'efficacité des systèmes de contrôle liés aux processus opérationnels importants et aux risques ;
- de fournir une évaluation, indépendante du management, de l'adéquation des contrôles, systèmes et pratiques opérationnels et financiers internes à l'activité ;
- de fournir des conseils au management en vue d'améliorer l'environnement de contrôle et la performance.
- de cartographier tous les risques significatifs identifiés dans le cadre de la gestion des risques de la Société.

10.2.4. PRINCIPAUX RISQUES

10.2.4.1. Risques économiques

10.2.4.1.1. Risque sectoriel

L'activité de distribution automobile peut être touchée par différents facteurs liés à l'industrie automobile et au volume de véhicules vendus sur le marché belge. La demande et le mix globaux peuvent être influencés par différents facteurs, tels que la conjoncture économique, des changements de régime fiscal, le succès croissant de l'autopartage et la disponibilité de crédit pour les acheteurs potentiels. La demande spécifique pour les marques distribuées dépend du succès des modèles développés par les fournisseurs (VW, Porsche, Yamaha, etc.) et de leur prix sur le marché belge. La demande pour des véhicules plus soucieux de l'environnement fait progressivement évoluer le parc automobile vers de nouvelles motorisations (hybride, plug-in hybride, électrique, CNG, etc.). L'amélioration de la qualité des voitures rend leurs entretiens moins fréquents, affectant ainsi la vente de pièces de rechange. La volatilité du prix des véhicules d'occasion peut influencer les valeurs résiduelles des véhicules rachetés par D'Ieteren Auto à des sociétés de location à court terme.

Dans le domaine de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules, la douceur des conditions météorologiques, une réduction du nombre de kilomètres parcourus, une amélioration de l'état des routes, une baisse de la vitesse moyenne sur les routes résultant de la législation en vigueur en matière de limitation de vitesse et les nouvelles technologies comme le régulateur de vitesse intelligent sont autant de facteurs défavorables dans la mesure où ils tendent à réduire la fréquence du bris de vitrage. Les changements de politique de couverture des bris de vitres par les compagnies d'assurance, comme l'augmentation des franchises, peuvent entraîner une réduction de la demande ou augmenter la pression sur les prix.

Moleskine est confrontée à une concurrence très fragmentée des autres acteurs du secteur de la papeterie et il existe de nombreux produits similaires aux carnets emblématiques de la marque. L'environnement économique peut avoir un impact négatif sur la demande en biens de consommation discrétionnaire. La pénétration croissante du numérique peut également se répercuter de manière défavorable sur la demande en produits analogiques de Moleskine. Le canal de la distribution en gros de Moleskine traite avec des détaillants qui sont soumis à une pression sévère de la part des sites de ventes



en ligne. Ce risque est atténué par la stratégie de développement de produits numériques de Moleskine (Moleskine+).

Les évolutions sectorielles font l'objet d'une surveillance active de chaque entité et alimentent un processus de planifications, notamment stratégique et financière à long terme, de budgétisation et de reporting mensuel. Ce processus permet d'anticiper de manière satisfaisante les tendances ou de réagir rapidement à des événements soudains. Il confère également au management un tremplin pour prendre des décisions relatives à la gamme de produits et aux services offerts, à leur politique de prix et au dimensionnement de l'organisation.

Là où les activités sont soumises par nature aux brusques variations de la demande, les structures ont été adaptées afin d'apporter un maximum de flexibilité.

10.2.4.1.2. Risque lié à l'exécution de la stratégie

La mise en œuvre de projets suppose des investissements ainsi que des risques financiers et opérationnels susceptibles d'avoir des retombées sur les résultats. Une gouvernance de la gestion de projet est mise en place de manière à assurer la meilleure transition possible et éviter toute conséquence négative sur les activités et les résultats.

D'leteren Auto continue de mettre en œuvre sa stratégie à l'horizon 2018-2020 qui repose sur trois piliers. Elle comprend la fermeture et/ou le déménagement d'un certain nombre de D'leteren Car Centers dans la région bruxelloise afin d'en améliorer les performances financière et commerciale. D'leteren Auto met également en place une nouvelle organisation du réseau de distribution, en divisant le territoire en 26 zones de chalandise homogènes afin d'améliorer la rentabilité des concessionnaires indépendants. Enfin, D'leteren Auto réorganise sa structure interne afin qu'elle soit davantage centrée sur le client. Ce projet comprend notamment le déploiement d'une plateforme CRM (*customer relationship management* ou gestion de la relation client) et de marketing numérique qui devrait améliorer l'expérience du client.

Belron poursuit de son côté la mise en œuvre de plans destinés à améliorer l'efficacité opérationnelle dans plusieurs pays européens affectés par des conditions de marché défavorables ou à une concurrence sérieuse. L'entreprise augmente également ses investissements dans les technologies marketing en modernisant ses systèmes informatiques et en intégrant progressivement des interfaces client numériques. Outre les mesures susmentionnées, l'entreprise explore un certain nombre d'opportunités afin d'élargir ses activités dans des domaines tels que la carrosserie automobile et les services d'assistance et de réparation en cas de sinistre immobilier. Cette diversification potentielle s'accompagne de risques financiers, Belron s'écartant ainsi de son activité historique de réparation et de remplacement de vitrage automobile.

Afin d'essayer de maintenir un taux de croissance de ses activités élevé, Moleskine s'appuie sur la solidité de sa marque pour lancer différentes initiatives, comme le Moleskine Café qui suppose de nouvelles compétences en distribution et restauration.

10.2.4.1.3. Réputation de la marque

Le succès rencontré par les entités de D'leteren est étroitement lié à l'image de leurs marques au point que le groupe est potentiellement exposé à certains événements susceptibles de lui porter préjudice. Tout événement ayant un effet négatif sur l'image de marque, qu'il soit interne (comme une incapacité à



communiquer de manière appropriée sur les valeurs sous-jacentes des marques et leurs caractéristiques propres) ou externe (comme la diffusion par des tiers d'informations inexactes ou trompeuses), pourrait avoir un impact négatif significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière.

10.2.4.1.4. Protection des marques commerciales et de la propriété intellectuelle

Les entités de D'Ieteren veulent protéger leurs marques commerciales et leur propriété intellectuelle. La valeur des entités de D'Ieteren pourrait toutefois être compromise si la protection de la marque ou de tout autre droit de propriété intellectuelle associé aux produits et services devenait impossible ou particulièrement difficile ou onéreuse.

10.2.4.1.5. Saisonnalité de l'activité

Les activités de D'Ieteren peuvent faire l'objet de fluctuations saisonnières. Ainsi, les ventes de Moleskine au travers des canaux B2B, de commerce en ligne et de distribution au détail connaissent un pic d'activité sur le quatrième trimestre de chaque exercice. Les ventes de Belron sont positivement influencées par des hivers très froids tandis que les ventes de D'Ieteren Auto ont tendance à être plus soutenues au cours du premier trimestre de l'année, lors du Salon de l'Auto de Bruxelles.

Du fait de ces fluctuations trimestrielles, les comparaisons de ventes et de résultat entre trimestres d'un même exercice financier ne sont pas significatives. Elles ne peuvent constituer un indicateur fiable de nos ventes ou de nos résultats futurs sur un exercice complet.

10.2.4.1.6. Risque d'approvisionnement

D'Ieteren Auto importe et distribue des voitures neuves et des pièces de rechange des marques du groupe Volkswagen. La relation avec Volkswagen s'est construite au cours de près de 70 années et est régie par des contrats de distribution à durée indéterminée conclus avec chacune des marques. Toute détérioration des conditions contractuelles ou des relations avec le groupe Volkswagen ou tout changement significatif de sa politique envers les importateurs indépendants est susceptible d'avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats de l'activité. La meilleure défense contre ce type de risque réside dans la capacité de la Société à démontrer au groupe Volkswagen sa valeur ajoutée dans la gestion du réseau belge des distributeurs. La Société se conforme rigoureusement aux politiques commerciales, de marketing et de services du groupe Volkswagen.

L'activité de réparation et de remplacement de vitrage de véhicules dépend fortement de l'approvisionnement en verre, en polyuréthane et en résine de réparation. Afin d'éviter que la perte d'un fournisseur clé de l'un de ces matériaux ne perturbe de manière significative le fonctionnement de l'activité, les équipes commerciales ont mis au point une stratégie globale visant à diversifier les sources d'approvisionnement et à allouer activement les volumes.

La production de Moleskine est entièrement sous-traitée à des fabricants situés en Chine, au Vietnam et en Europe. Si Moleskine remplace un ou plusieurs de ses fournisseurs principaux de matières premières, de produits finis ou semi-finis, l'entreprise risque de devoir supporter des coûts d'approvisionnement et des charges supérieurs ou d'être confrontée à des retards de livraison et à des difficultés pour préserver ses normes de qualité. Elle pourrait également ne plus être à même de remplir ses obligations contractuelles ni conserver ses relations avec ses distributeurs et/ou clients. Afin de maîtriser ce risque, la société évite toute concentration extrême au niveau du nombre d'usines et de fournisseurs.

10.2.4.1.7. Risque lié au prix des intrants

La rentabilité des activités pourrait être affectée par une hausse du prix des intrants. Il n'est pas toujours possible de répercuter en totalité la hausse de ces prix sur les clients ni de compenser un prix des intrants plus élevé par des actions de couverture ou d'efficacité opérationnelle.

10.2.4.1.8. Risque de perte de clientèle

Une part significative des activités de D'leteren Auto et de Belron s'effectue avec de grands comptes tels que des entreprises, des sociétés de leasing ou des compagnies d'assurance. La perte d'un ou plusieurs de ces clients peut avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats.

La mise en place de la stratégie Market Area de D'leteren Auto, impliquant la division du territoire belge en 26 zones de chalandise, chacune placée sous la direction d'un Market Area Leader, se traduira par une forte diminution du nombre de contreparties et une hausse significative de leur taille.

Même si le modèle économique de Moleskine évolue d'un modèle de distribution majoritairement en gros à un modèle de vente directe au client, il existe encore des risques liés à une plus forte concentration de clients, le plus grand distributeur aux États-Unis représentant 25 % du chiffre d'affaires de l'entreprise en 2016. Ce risque est cependant atténué par la transition en cours du canal de vente en gros à un canal de distribution directe (62% du chiffre d'affaires total de l'activité de vente en gros), les activités commerciales et de marketing étant exécutées par Moleskine tandis que les activités de traitement de la demande (gestion des stocks, facturation, traitement des commandes, etc.) sont gérées par le distributeur.

Chaque entité du groupe D'leteren prend des mesures pour maintenir une excellente relation avec ses grands comptes. Chaque grand compte se voit attribuer un responsable dédié qui élabore un plan par grand compte, avec des objectifs clairs quant à la manière de développer la relation. Chaque entité veille également à ce que son portefeuille de clients demeure suffisamment équilibré.

10.2.4.1.9. Risque de défaut d'un produit/service et de non-respect de normes et règlements

Les véhicules ou pièces de rechange distribués par D'leteren Auto peuvent être sujets à des défauts ou irrégularités. Dans ce cas, le groupe Volkswagen prend notamment en charge l'intervention technique. De telles situations peuvent toutefois nuire à la réputation de D'leteren Auto en tant qu'importateur et distributeur. Afin de réduire ce risque, D'leteren Auto respecte une politique de communication transparente et proactive vis-à-vis de ses clients et concessionnaires. La société organise les éventuelles actions de rappel nécessaires pour la remise en conformité des véhicules aux réglementations applicables. La réponse de D'leteren Auto dans le dossier « Emissiongate » démontre que sa gestion de crise est efficace. En effet, l'entreprise a agi de manière totalement transparente et ouverte tant vis-à-vis de ses clients que des pouvoirs publics.

La complexité technologique des pare-brise de véhicules croît à mesure de l'adoption de plus en plus généralisée de systèmes d'aide à la conduite (ADAS) tels que freinage automatique, détection de dérive de trajectoire, système d'avertissement de trafic latéral, aide au stationnement et vision périphérique. Cette tendance devrait s'accroître avec le développement des véhicules autonomes. Les systèmes d'aide à la conduite intègrent des radars, capteurs et autres caméras qui doivent être correctement calibrés lors du remplacement d'un pare-brise car, en cas de défaut de montage, le pare-brise pourrait avoir un impact



défavorable sur la sécurité du véhicule. Cette évolution peut entraîner des risques juridiques, financiers et de notoriété. Afin de réduire ce risque, Belron définit des normes de montage claires, les applique dans toute l'entreprise et en vérifie régulièrement le respect par l'intermédiaire d'équipes techniques dans chaque unité. De plus, des événements tels que le « Best of Belron », un concours international qui a pour but d'élire le meilleur technicien du groupe sur la base du respect des normes et de la qualité d'exécution, renforcent l'importance de normes de montage strictes au sein de l'entreprise.

Moleskine veille de très près à la qualité de ses produits dont elle confie la fabrication à des tiers. Ses produits sont fabriqués à partir de papier et/ou d'autres matériaux dont la production peut avoir un impact sur l'environnement. Moleskine s'est activement engagée à prendre toutes les précautions possibles pour contribuer à la préservation de l'environnement :

- tous les carnets Moleskine étant fabriqués en papier sans acide, ils sont respectueux de l'environnement ;
- Moleskine crée et commercialise des produits certifiés FSC ;
- Moleskine produit ses emballages de manière à réduire les déchets au minimum.

10.2.4.1.10. Perte de personnel clé

La poursuite des activités pourrait être mise en péril par la perte de personnel à des postes clés de l'entreprise.

La société fidélise son personnel en offrant une enveloppe de rémunération attractive et régulièrement évaluée en regard des pratiques du marché, de bonnes perspectives de carrière, une évaluation régulière des performances, et en menant des enquêtes de satisfaction parmi les employés. Les plans de succession du personnel clé sont régulièrement revus par la direction de chaque entité.

10.2.4.2. Risques financiers et informatiques

10.2.4.2.1. Risque de perte catastrophique

Les activités de D'Ieteren dépendent fortement de ressources clés telles que les systèmes informatiques, les centres d'appel et les centres de distribution. Un sinistre majeur pourrait empêcher une entité de fournir des produits ou services essentiels, tant sur le plan local que global. En l'absence de mesures adéquates pour prévenir ces risques, les coûts résultant d'un sinistre pourraient être significatifs.

La direction examine régulièrement les causes potentielles de perte et adopte des mesures de protection. En outre, des plans sont mis au point pour assurer la continuité de l'activité au cas où un sinistre surviendrait. Pour les systèmes informatiques en particulier, la duplication des données et systèmes essentiels et des tests de pénétration pour les applications web atténuent l'impact d'une éventuelle défaillance majeure. Les risques résiduels peuvent être couverts par des polices d'assurance adéquates.

10.2.4.2.2. Risques liés aux projets informatiques

Les initiatives en matière informatique et de numérisation ne sont pas sans risque. Ainsi, Belron introduit un nouveau système PGI dans plusieurs pays ; Moleskine met en place un nouveau système SAP et un nouveau site de commerce en ligne. Enfin Moleskine et D'Ieteren Auto développent de nouveaux outils



de CRM (gestion de la relation client). Les risques liés à ces projets sont atténués par une gouvernance claire et grâce au support de prestataires de services professionnels.

10.2.4.2.3. Risque de liquidité

Chaque entité du groupe D'Ieteren :

- poursuit sa propre stratégie de financement sous la supervision de l'équipe Corporate de D'Ieteren ;
- s'assure d'avoir une base de financement garantie à long terme avec une répartition des échéances sur plusieurs années et des sources de financement diversifiées ;
- entretient un dialogue régulier avec ses fournisseurs de crédit et leur fournit des informations sur la situation générale des affaires de la Société.

Une proportion non négligeable des activités de D'Ieteren est financée par des prêts, dont la disponibilité dépend de l'accès aux marchés du crédit. L'absence de disponibilité de fonds ou le non-respect de certains ratios financiers peuvent entraîner l'incapacité pour l'entreprise de fonctionner en tout ou en partie, ou engendrer une augmentation significative du coût de financement.

Le financement de base au niveau de D'Ieteren S.A. est complété par des lignes à court terme et des lignes non-garanties destinées à couvrir, en particulier, les besoins de crédit saisonniers.

La contribution de D'Ieteren Lease à une filiale commune financée intégralement par Volkswagen Financial Services, a considérablement réduit le risque de liquidité pour D'Ieteren. Les besoins en fonds de roulement de D'Ieteren Auto ont fortement diminué en 2016 lorsque la grande majorité des concessionnaires indépendants est passée à des paiements au comptant.

Belron a refinancé ses prêts bancaires échus par un nouveau crédit syndiqué de cinq ans de 450 millions EUR, obtenu auprès de dix banques internationales.

L'acquisition de Moleskine est financée par la trésorerie disponible et par des tirages opérés sur les lignes de crédit existantes au niveau de D'Ieteren S.A. ainsi que par une nouvelle ligne de crédit au niveau de DM Invest S.r.l., qui détient 100 % de Moleskine et qui est indirectement détenu et contrôlé à 100 % par D'Ieteren S.A.

10.2.4.2.4. Risque de taux d'intérêt et de change

Les emprunts émis à des taux variables exposent l'entreprise à un risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, tandis que les emprunts émis à taux fixes exposent l'entreprise à un risque de taux d'intérêt à la juste valeur. Pour maîtriser ces risques, D'Ieteren est financé par une combinaison de crédits à taux fixes et variables éventuellement assortis de couvertures sur base de produits dérivés (voir les notes annexes des états financiers consolidés 2016 pour les instruments financiers utilisés). La renégociation des écarts et des conditions de crédit lors du renouvellement de lignes de crédit pourrait aboutir à des conditions moins favorables.

Les activités internationales de Belron sont exposées à des risques de change et de taux d'intérêt. La majeure partie des ventes s'effectuent en dollars américains, en euros et en livres sterling. Dans chaque pays où Belron possède une filiale, les revenus générés et les frais encourus sont principalement exprimés dans la devise locale, ce qui constitue une couverture naturelle contre les risques de change. Belron a

pour politique de couvrir autant que possible la valeur des investissements exprimés en devise étrangère avec un montant équivalent de dette exprimé dans la même devise, de manière à protéger leur valeur en euros.

L'exposition de Moleskine au risque de fluctuations des taux de change découle de ses activités de vente, qui peuvent être réalisées dans des devises autres que l'euro. Les revenus et les coûts libellés dans une devise étrangère peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change, d'où un impact sur les marges (risque économique), tout comme les créances commerciales à recevoir et à payer et les liquidités libellées dans une devise étrangère peuvent être affectées par les variations de taux de change, avec des retombées sur le compte de résultat (risque de transaction). Pour finir, les fluctuations des taux de change se reflètent également dans le résultat net et les fonds propres consolidés, étant donné que les états financiers de plusieurs filiales sont préparés dans une devise autre que l'euro, puis convertis (risque de conversion).

10.2.4.2.5. Perte de valeur sur investissements

En raison de l'évolution de la conjoncture économique et commerciale, et des incertitudes qui les concernent, D'Ieteren est confronté au risque d'une éventuelle perte de valeur de ses investissements. Si tel est le cas, cela pourrait conduire à la comptabilisation de réductions de valeur non-cash sur les actions et à des pertes de valeur dans le compte de résultat. D'Ieteren atténue ce risque en organisant des réunions régulières avec le management de ses activités pour passer en revue les activités, en revoyant périodiquement la performance financière et les principaux indicateurs de performance, et en revoyant activement et régulièrement la planification financière à long terme et le processus de budgétisation avec le management local.

10.2.4.3. Autres risques

10.2.4.3.1. Risque juridique

Dans les régions où les activités de D'Ieteren atteignent des parts de marché significatives et/ou sont régies par des accords verticaux relevant d'un règlement d'exemption par catégorie, le risque juridique principal se rapporte au droit de la concurrence. Toute violation du droit de la concurrence peut entraîner de lourdes amendes. En outre, la législation relative à la protection des données s'est récemment renforcée, avec là encore des amendes importantes en cas d'infraction.

Afin d'atténuer ces risques, des politiques claires et un suivi juridique ont été mis en place et largement diffusés. Leur application fait régulièrement l'objet d'un audit.

10.2.4.3.2. Risque d'intégrité

La réputation ou les actifs de D'Ieteren peuvent être affectés si des actes frauduleux ou contraires à l'éthique sont commis par des employés, des clients, des fournisseurs ou des agents à l'encontre de D'Ieteren à des fins d'intérêt personnel, ou si D'Ieteren est considéré comme coresponsable de tels actes commis par des tiers.

L'entreprise a mis en place une série de mesures visant à prévenir au mieux ces risques, telles que des politiques et procédures, des règles d'éthique ou un code de conduite qui s'applique à l'ensemble du

personnel, une formation adéquate du personnel, une délégation des pouvoirs avec séparation des fonctions, un reporting adéquat au management, un audit interne et des contrôles financiers.

10.3. Publicité des participations importantes

Conformément à l'article 14 alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, la structure de l'actionnariat telle qu'elle résulte de la dernière notification reçue par la Société (datée du 6 janvier 2017), est la suivante:

Au 31 décembre 2016	En part du capital	En droits de vote
Actionnaires familiaux	57,11%	60,66%
<i>dont Groupe Nayarit</i>	31,99%	35,56%
<i>dont Groupe SPDG</i>	25,11%	25,10%
Actions propres	2,02%	1,86%
Flottant	40,87%	37,48%

La Société n'a connaissance d'aucune déclaration ultérieure modifiant les informations reprises dans cette note.

10.4. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration, de gestion et de contrôle

10.4.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition

Le Conseil d'administration est composé de :

- six Administrateurs non exécutifs, nommés sur proposition des actionnaires familiaux ;
- quatre Administrateurs non exécutifs, dont trois indépendants, choisis en raison de leur expérience ;
- l'administrateur délégué (CEO).

Le Président et les Vice-Présidents du Conseil sont choisis parmi les Administrateurs nommés sur proposition des actionnaires familiaux. Le Conseil comporte deux administrateurs féminins, dont l'un au moins est présent dans chaque Comité spécialisé du Conseil. Une recherche est actuellement en cours afin de nommer un administrateur féminin supplémentaire avant le 1er janvier 2019.

Rôles et activités

Sans préjudice de ses attributions légales et statutaires et de celles de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration :

- détermine la stratégie et les valeurs de la Société ;
- approuve ses plans et ses budgets ;

- décide des opérations financières importantes, des acquisitions et des désinvestissements ;
- assure la mise en place des structures, procédures et contrôles appropriés pour atteindre les objectifs de la Société et en gérer correctement les risques ;
- nomme et révoque le CEO ainsi que, sur proposition de ce dernier, les membres du Comité exécutif, et fixe leur rémunération ;
- surveille et examine la performance de la gestion journalière ;
- supervise la communication avec les actionnaires de la Société et les autres parties intéressées ;
- arrête les comptes statutaires et consolidés de la Société et fixe le montant du dividende qui sera proposé à l'Assemblée générale. Dans ce cadre, le Conseil d'administration entend maintenir sa politique permanente du plus large autofinancement possible, qui a soutenu le développement du groupe, et qui vise au renforcement des fonds propres et au maintien de ratios financiers de qualité. Sauf imprévu majeur, le Conseil veillera à assurer un dividende stable ou, dans la mesure où les résultats le permettent, en croissance régulière.

Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2016)		Entrée au Conseil	Echéance du mandat
Roland D'leteren (74) ^{1,2}	Président du Conseil Ingénieur commercial (Solvay), MBA (INSEAD). Président Directeur Général de D'leteren de 1975 à 2005. Président du Conseil d'administration de D'leteren depuis 2005. Administrateur honoraire de Belron.	1968	Juin 2017
Nicolas D'leteren (41) ^{1,2}	Vice-Président du Conseil BSc Finance & Management (Université de Londres) ; Asia Int'l Executive Program et Human Resources Management in Asia Program (INSEAD). Conduite de projets chez Bentley Germany et Porsche Austria. De 2003 à 2005, directeur financier d'une division de Total UK. Depuis 2005, administrateur délégué d'un fonds de Private Equity investissant dans de jeunes entreprises.	2005	Juin 2019
Olivier Périer (45) ^{1,2}	Vice-Président du Conseil Diplômé en architecture et urbanisme (ULB). Executive Program for the Automotive Industry (SOLVAY). International Executive, Business Strategy Asia Pacific and International Director Programs ; Certificate in Global Management (INSEAD). Associé-fondateur du bureau d'architecture Urban Platform. Administrateur délégué de la société privée d'investissement SPDG depuis 2010. Président, membre du conseil consultatif ou de surveillance de diverses sociétés de capital à risque.	2005	Juin 2019
Axel Miller (51)	Administrateur délégué Diplômé en droit (ULB). Partner de Stibbe Simont, puis Clifford Chance (1996–2001). Après diverses fonctions exécutives au sein du Groupe Dexia, devient Président du Comité de direction de Dexia Banque Belgique (2002–2006) et Administrateur délégué de Dexia SA (2006–2008). Managing Partner de Petercam de 2009 à mars 2012. Président du Conseil d'administration de Belron et Moleskine. Administrateur de sociétés : Carmeuse (Président), Spadel, Duvel Moortgat.	2010	Mai 2018
GEMA sprl ¹	Administrateur non exécutif – Représentant permanent : Michel Allé (66) Ingénieur civil et économiste (ULB). Entré chez Cobepa en 1987, membre du Comité de Direction (1995–2000). CFO de Brussels Airport (2001–2005). CFO de SNCB Holding (2005–2013) ; CFO de la SNCB (2013-2015). Administrateur de Zetes Industries et président du Conseil d'administration -d'Ogeda. Professeur à l'ULB.	2014	Mai 2018

s.a. de Participation et de Gestion (SPDG) ¹	Administrateur non-exécutif – Représentant permanent : Denis Pettiaux (48) Ingénieur civil physicien et Executive Master in Management (ULB). Membre du comité exécutif de SPDG, en charge des questions financières. Administrateur non-exécutif au sein de divers conseils d'administration, conseils consultatifs et comités d'investissement. A rejoint Coopers&Lybrand en 1997. Administrateur de PricewaterhouseCoopers Advisory en Belgique jusqu'en 2008, et administrateur de PricewaterhouseCoopers Corporate Finance à Paris jusqu'en 2011.	2001	Mai 2018
Nayarit Participations s.c.a. ¹	Administrateur non-exécutif – Représentant permanent : Frédéric de Vuyst (43) Candidat en droit (Université de Namur), BA Business & BSc Finance (London Metropolitan, School of Business). Managing Director Corporate & Investment Banking chez BNP Paribas Belgium jusqu'en 2008. Integration Committee Investment Banking et Management Board Corporate & Public Bank chez BNP Paribas Fortis jusqu'en 2012. Depuis, administrateur délégué d'une société d'investissement privée.	2001	Mai 2018
Pierre-Olivier Beckers sprl	Administrateur indépendant – Représentant permanent : Pierre-Olivier Beckers (56) Master en sciences de gestion (LSM), Louvain-La-Neuve; MBA Harvard Business School. Carrière chez Delhaize Groupe(1983–2013); Président du comité exécutif et administrateur-délégué Delhaize Groupe (1999–2013). Président du Comité Olympique et Interfédéral Belge depuis 2004; Membre du Comité International Olympique (CIO) et président de son comité d'audit. Vice-président de la FEB. Administrateur de Guberna. Administrateur de sociétés.	2014	Mai 2018
Christine Blondel (58)	Administrateur indépendant Ecole Polytechnique (France), MBA (INSEAD). A exercé des fonctions exécutives chez Procter & Gamble et a dirigé le Centre Wendel pour l'entreprise familiale à l'INSEAD, où elle est Professeur Adjoint d'Entreprise Familiale. Fondatrice de FamilyGovernance, conseil auprès d'entreprises familiales ; administrateur de la Fondation INSEAD.	2009	Juin 2017
Pascal Minne (66)	Administrateur non-exécutif Diplôme en droit (ULB) et de Graduate in Economics (Oxford). Ancien associé et président de PwC Belgium (jusqu'en 2001). Ancien administrateur du groupe Petercam (jusqu'en 2015); Chairman Wealth Structuring Committee Banque Degroof Petercam. Administrateur de sociétés. Professeur de droit fiscal à l'ULB.	2001	Mai 2018
Michèle Sioen (51)	Administrateur indépendant Diplômée en économie. CEO de Sioen Industries, une société spécialisée dans des textiles techniques. Présidente de la FEB depuis mai 2014. Administrateur de sociétés, entre autres, de ING Belgium, Sofina, Fedustria et Guberna.	2011	Juin 2019

(1) Administrateur nommé sur proposition des actionnaires familiaux.

(2) Roland D'leteren, qui a atteint l'âge limite de 75 ans en janvier 2017, a annoncé le 19 décembre 2016 sa décision de remettre son mandat d'administrateur et de Président du Conseil à l'issue de la prochaine Assemblée générale Ordinaire, le 1er juin 2017. Nicolas D'leteren lui succédera comme Président du Conseil avec effet à compter de la même date. Olivier Périer assumera la présidence du Comité Stratégique avec effet à compter de la même date.

Le Conseil d'administration se réunit au moins six fois par an. Des réunions supplémentaires sont organisées tant que de besoin. Les décisions du Conseil d'administration se prennent à la majorité des voix, celle du Président étant prépondérante en cas de partage. En 2016, le Conseil s'est réuni 7 fois. Tous les Administrateurs ont participé à toutes les réunions, sauf : Mme Michèle Sioen et M. Pascal Minne, excusés chacun lors d'une réunion.

Mandats des Administrateurs

Aucun nouveau mandat n'a été attribué et aucun mandat d'administrateur n'a expiré en 2016.

Comités du Conseil

Composition (au 31/12/2016)	Comité d'audit ¹	Comité de nomination	Comité de rémunération ¹
Président	Pascal Minne	Roland D'Ieteren	Roland D'Ieteren
Membres	Christine Blondel ²	Christine Blondel ²	Pierre-Olivier Beckers ³
	Frédéric de Vuyst ⁴	Nicolas D'Ieteren	Christine Blondel ²
	Denis Pettiaux ⁵	Pascal Minne	
		Olivier Périer	

(1) Compte tenu de leurs formations respectives et de leur expérience managériale dans des entreprises à caractère industriel ou financier, les membres du Comité d'audit, d'une part, et du Comité de rémunération, d'autre part, disposent des compétences requises par la loi en matière de comptabilité et d'audit pour les premiers, et de politique de rémunération, pour les seconds.

(2) Administrateur indépendant.

(3) Représentant permanent de Pierre-Olivier Beckers sprl. Administrateur indépendant.

(4) Représentant permanent de Nayarit Participations s.c.a.

(5) Représentant permanent de SPDG s.a.

Le Comité d'audit s'est réuni 5 fois en 2016. Quatre de ces réunions se sont tenues en présence du Commissaire. Tous ses membres ont participé à toutes les réunions.

Le Comité de nomination s'est réuni une fois en 2016. Tous ses membres ont participé à toutes les réunions.

Le Comité de rémunération s'est réuni 4 fois en 2016. Tous ses membres ont participé à toutes les réunions.

Chaque Comité a rendu compte de ses travaux au Conseil.

Mode de fonctionnement des Comités du Conseil

Comité d'audit

Au 31 décembre 2016, le Comité d'audit était composé de quatre Administrateurs non exécutifs, dont au moins un indépendant. Les missions du Comité d'audit couvrent principalement le contrôle des états financiers de la Société et la surveillance des mécanismes de gestion des risques et de contrôle interne. Le Comité prend connaissance des rapports des commissaires des filiales dont les comptes sont consolidés à ceux de la Société, concernant leurs états comptables semestriels et annuels. Le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an, dont une fois par semestre en présence du Commissaire, et rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. Une réunion spécifique au minimum est consacrée à la revue des mécanismes de gestion des risques et de contrôle interne. Le commissaire KPMG, nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2014, a exposé la méthodologie suivie pour le contrôle des comptes statutaires et consolidés, ainsi que les seuils de matérialité et de reporting appliqués. La Charte du Comité adoptée par le Conseil est reprise en Annexe I de la Charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la Société.

Comité de nomination

Au 31 décembre 2016, le Comité de nomination était composé de cinq Administrateurs non exécutifs, dont le Président du Conseil, qui le préside, et au moins un Administrateur indépendant. Le Comité formule à l'attention du Conseil des propositions de nominations relatives aux Administrateurs non exécutifs, au CEO et, sur proposition de ce dernier, aux autres membres du Comité exécutif, et veille à ce que la Société dispose de procédures officielles, rigoureuses et transparentes pour soutenir ces décisions. Le Comité se réunit au moins deux fois par an et rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Charte du Comité adoptée par le Conseil est reprise en Annexe II a de la Charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la Société.

Comité de rémunération

Au 31 décembre 2016, le Comité de rémunération était composé de trois Administrateurs non exécutifs, dont le Président du Conseil, qui le préside, et deux Administrateurs indépendants. Le Comité formule à l'attention du Conseil des propositions de rémunérations relatives aux Administrateurs non exécutifs, au CEO et, sur proposition de ce dernier, aux autres membres du Comité exécutif, et veille à ce que la Société dispose de procédures officielles, rigoureuses et transparentes pour soutenir ces décisions. Il prépare également le rapport de rémunération et le commente lors de l'Assemblée Générale Annuelle. Le Comité se réunit au moins deux fois par an et rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Charte du Comité adoptée par le Conseil est reprise en Annexe II b de la Charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la Société.

Comité Stratégique

Le Comité Stratégique se tient une fois par mois pour réunir les administrateurs représentant l'actionnariat familial, l'administrateur délégué et les autres membres du Comité exécutif afin de suivre la marche des affaires, examiner l'avancement des projets stratégiques et des projets d'investissement, et de préparer les réunions du Conseil d'administration.

Politique relative aux transactions et autres relations contractuelles non couvertes par la législation sur les conflits d'intérêts

Les Administrateurs et les dirigeants ne sont pas autorisés à fournir des services rémunérés et à acheter ou vendre des biens, directement ou indirectement, à la Société ou à des sociétés de son groupe dans le cadre de transactions ne ressortissant pas à leurs mandats ou fonctions sans le consentement explicite du Conseil d'administration, sauf pour ce qui concerne les transactions réalisées dans le cadre habituel des activités de la Société. Ils sont tenus de consulter le Président ou l'administrateur délégué, qui décide s'il y a lieu d'introduire une demande de dérogation auprès du Conseil d'administration et, dans ce cas, de notifier les détails de l'opération au Secrétaire du Conseil qui veillera à l'application des dispositions légales concernées. L'exécution desdites transactions n'est en toute hypothèse autorisée que lorsqu'elle se réalise à des conditions commerciales conformes au marché.

Evaluation du Conseil d'administration et de ses Comités

Le Conseil et ses Comités évaluent régulièrement et au minimum tous les trois ans leur taille, leur composition, leur mode opératoire, leur performance et leurs relations avec le management de la Société, de même que la contribution individuelle de chaque Administrateur au fonctionnement de l'ensemble, afin d'améliorer en permanence l'efficacité de leur action et la contribution de celle-ci à la bonne gouvernance du groupe.

Le Conseil a été saisi des conclusions de la dernière auto-évaluation triennale du Conseil et de ses Comités en août 2015. Cette auto-évaluation a été effectuée à l'aide d'un questionnaire écrit adressé à chaque Administrateur, traitant des différents critères d'évaluation susvisés, dont les réponses ont été récoltées par un groupe de travail composé de trois administrateurs membres du Comité de nomination. Ces derniers ont présenté une synthèse des réponses au questionnaire au Conseil et ont formulé des recommandations concrètes à son attention.

10.4.2 MANAGEMENT EXÉCUTIF DU GROUPE

L'administrateur délégué (CEO) est responsable de la gestion journalière de la Société. Il est assisté par le Comité exécutif. Au 31 décembre 2016, le Comité exécutif du groupe était composé du CEO du Groupe (Président du Comité Exécutif du Groupe), du CFO du Groupe et du membre responsable du support et du développement des activités existantes et nouvelles du Groupe. Ensemble, les membres du Comité exécutif du Groupe agissent collégalement et sont chargés, au niveau du groupe, des fonctions de suivi et développement des activités du groupe, stratégie, ressources humaines, finance, communication financière, relations avec les investisseurs, consolidation des comptes, trésorerie, fusion et acquisition, juridique et fiscale.

10.4.3 MANAGEMENT EXÉCUTIF DES TROIS SOCIÉTÉS

Le Groupe D'leteren détient trois sociétés qui ont chacune leur propre structure de direction: la distribution de véhicules automobiles en Belgique (D'leteren Auto), Belron et Moleskine.

D'leteren Auto, un département opérationnel de la s.a. D'leteren sans personnalité juridique distincte – est dirigé par le CEO de D'leteren Auto, qui agit sous l'autorité du CEO du Groupe. Le CEO de D'leteren Auto préside le Conseil de direction de D'leteren Auto, qui comprend six autres membres, responsables des directions Retail, Finance, Operations, Research, Marketing & Training, Brands & Network Management et Ressources Humaines.

Belron, dont D'leteren détenait au 31 décembre 2016 94,85% du capital, est dirigé par un Conseil d'administration de 5 membres: trois membres du Comité exécutif du Groupe, le CEO et le CFO de Belron. Le CEO du Groupe préside le Conseil d'administration de Belron,

Moleskine, filiale à 100% de D'leteren depuis le 24 janvier 2017, est régie par un conseil d'administration composé de 6 membres: les trois membres du Comité exécutif du Groupe, le CEO de Moleskine et deux autres membres seniors de l'équipe de direction de Moleskine. Le conseil d'administration de Moleskine est présidé par le CEO du Groupe.

10.4.4 COMMISSAIRE

L'audit externe est réalisé par KPMG Réviseurs d'Entreprises, représentée par Alexis Palm, dont le mandat de commissaire vient à échéance à l'Assemblée générale de juin 2017.

Les rémunérations totales liées aux prestations fournies par le Commissaire et les sociétés qui lui sont liées à la s.a. D'leteren et aux sociétés qui lui sont liées au titre de l'exercice 2016 se sont élevées, hors TVA, à 5,5 millions EUR. Les détails de ces rémunérations sont repris en annexe des Etats financiers consolidés 2016.

10.5. Rapport de rémunération

10.5.1. Détermination de la politique et des montants individuels de rémunération des dirigeants

La politique et les montants individuels de rémunération des administrateurs non exécutifs et du management exécutif sont déterminés par le Conseil d'administration sur base de recommandations formulées par le Comité de rémunération. Belron s.a., dont le capital comprend des actionnaires minoritaires, et Moleskine S.p.a., cotée en bourse jusqu'au 24 janvier 2017, étaient dotés en 2016 d'un Comité de rémunération propre qui déterminait la rémunération de leurs administrateurs non exécutifs et managers exécutifs. En 2017, les missions de ces comités de rémunération seront reprises directement par les conseils d'administration des sociétés concernées, avec la mise en place d'une interaction adéquate avec le Comité de rémunération de D'leteren.

Le Comité de rémunération de D'leteren, s'appuyant sur les propositions du CEO lorsqu'il s'agit des autres membres du Comité exécutif, examine à la fin de chaque exercice et soumet au Conseil pour approbation :

- la rémunération des administrateurs non exécutifs pour l'exercice suivant ;
- la rémunération variable des membres du Comité exécutif pour l'exercice écoulé, tenant compte des critères annuels ou pluriannuels liés à la performance de l'entreprise et/ou à celle des bénéficiaires fixés pour leur octroi ;
- les éventuelles modifications de la rémunération fixe des membres du Comité exécutif et leur objectif de rémunération variable pour l'exercice suivant ainsi que les critères de performance associés.

Le Conseil a l'intention de maintenir cette procédure au cours des deux exercices suivant celui sous revue.

10.5.2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

La Société mène une politique de rémunération propre à attirer et maintenir au Conseil des administrateurs non exécutifs disposant de larges compétences dans les diverses disciplines nécessaires au développement rentable des activités de la Société. Ces administrateurs perçoivent une rémunération annuelle fixe identique, indépendante de leur présence aux réunions. Certains administrateurs bénéficient d'une rémunération fixe pour l'exercice de prestations spécifiques en qualité de Président ou de Vice-Président du Conseil, pour la participation à un ou plusieurs comités du Conseil et, le cas échéant, pour l'avantage lié à la disposition de véhicules de société. Certains administrateurs reçoivent une rémunération fixe annuelle de Belron s.a. pour l'exercice d'un mandat au sein de son conseil propre. Le montant total de ces rémunérations est repris dans le tableau qui suit. Les administrateurs non exécutifs ne perçoivent aucune rémunération liée à la performance de l'entreprise. L'administrateur délégué ne perçoit aucune rémunération spécifique pour sa participation au Conseil d'administration.



Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016, un montant global de 1.545.028 EUR a été versé aux administrateurs non exécutifs par la Société et par des filiales du groupe, réparti comme suit. Aucun autre avantage ou rémunération, prêt ou garantie quelconque ne leur a été accordé par la Société ou ses filiales.

2016 (en EUR)	Rémunération de base	Comités spécialisés	Rémunération totale
D'leteren R.	430.028		430.028
D'leteren N.	175.000		175.000
Périer O.	175.000		175.000
P.-O. Beckers sprl	115.000 ^(*)	20.000	135.000
Blondel C.	70.000	70.000	140.000
Gema sprl	70.000		70.000
Minne P.	70.000	80.000	150.000
Nayarit sca	70.000	30.000	100.000
Sioen M.	70.000		70.000
SPDG	70.000	30.000	100.000
Total	1.315.028	230.000	1.545.028

(*) en ce compris la rémunération perçue de Belron.

10.5.3. Rémunération du management exécutif

Principes généraux

Au 31 décembre 2016, le management exécutif, défini comme étant les membres du Comité exécutif, était composé d'Axel Miller (Président du Comité exécutif), Arnaud Laviolette et Francis Deprez¹. Le groupe pratique une politique de rémunération propre à attirer et maintenir dans ces diverses fonctions des managers disposant du profil approprié, et à les motiver au moyen d'incitants adéquats. Cette politique s'appuie sur des critères d'équité externe, mesurée au regard de fonctions comparables à l'extérieur, et d'équité interne, entre collègues au sein de l'entreprise.

La politique est de situer la rémunération individuelle totale des membres du Comité exécutif autour de la médiane des rémunérations de postes à responsabilités similaires dans des sociétés belges ou étrangères comparables, telle que constatée à l'aide d'un benchmarking réalisé par des experts indépendants, dont le dernier a été réalisé en janvier 2016.

Description des diverses composantes

Le contrat d'administrateur délégué d'Axel Miller prévoit les composantes de rémunération suivantes:

- une rémunération annuelle fixe de base « all in » de 750.000 EUR, incluant des avantages de toute nature liés à la disposition de véhicules de société et de téléphone mobile et la rémunération liée à l'exercice de mandats d'administrateurs dans des filiales du groupe ;

¹ Arrivé le 1^{er} septembre 2016.

- une rémunération variable composée :
 - d'une rémunération variable annuelle, dont l'objectif est de l'ordre de 50% de la rémunération fixe;
 - et d'un plan d'incitants à long terme sous forme d'options sur actions.

La Société prend en outre en charge les cotisations à un plan d'invalidité, décès et pension conclu au bénéfice de l'administrateur délégué pour un montant annuel de 96.674,58 EUR.

La rémunération des autres membres du Comité exécutif comprend :

A. une rémunération annuelle fixe de base « all in », incluant des avantages de toute nature liés à la disposition de véhicules de société et de téléphone mobile et la rémunération liée à l'exercice de mandats d'administrateurs dans des filiales du groupe. La société prend en outre en charge les cotisations à un plan d'invalidité, décès et pension conclu au bénéfice de chacun des membres du Comité exécutif.

B. une rémunération variable composée :

- d'une rémunération variable annuelle, dont l'objectif est de l'ordre de 60% de la rémunération fixe court terme ;
- d'un plan d'incitants à long terme sous forme d'options sur actions.

Pour l'échelonnement dans le temps du paiement des composantes de cette rémunération variable, la société respecte les exigences légales en matière de proportions relatives

- de l'objectif de rémunération variable annuelle, qui n'excède pas 50% du montant de la rémunération variable totale et dont le montant, ajusté en fonction de l'atteinte de critères de performances, est payé au début de l'année qui suit les prestations et
- de la rémunération variable à long terme sous forme d'options sur actions, exerçables au plus tôt à partir de la 4ème année qui suit celle de leur attribution.

L'attribution de la rémunération variable est liée au respect de critères de performance quantitatifs collectifs (résultat consolidé par rapport au budget, qui intègre tous les objectifs et missions approuvés par le Conseil d'administration dans une perspective de création de valeur à long terme) et de critères qualitatifs individuels (liés à la description de fonction) et collectifs (liés notamment au développement et à l'exécution de la stratégie du groupe, au développement de ses ressources humaines et financières, et à la conduite de projets ponctuels importants).

Le bonus annuel est lié pour 50% à l'atteinte de l'objectif quantitatif annuel et 50% à l'atteinte des objectifs qualitatifs. Il peut varier de 0% à 150% de l'objectif cible en EUR, selon l'évaluation de performance réalisée annuellement.

Au début de l'exercice suivant celui au titre duquel la rémunération en cause est attribuée, une évaluation des performances des intéressés est effectuée par le CEO pour les autres membres du Comité exécutif, et par le Conseil sur la recommandation du Comité de rémunération pour le CEO, par rapport aux critères de performance convenus.

Le **programme d'incitants à long terme** pour les membres du Comité exécutif consiste en l'octroi d'un nombre déterminé d'options sur actions D'leteren décidé par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de rémunération, et fixé au regard de la médiane des rémunérations à long terme de postes à responsabilités similaires dans des sociétés belges ou étrangères comparables, telle que constatée à l'aide d'un benchmarking réalisé par des experts indépendants, dont le dernier a été réalisé en janvier 2016.

Les caractéristiques des plans d'options sur actions D'leteren sont celles approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2005 ; ces options donnent le droit d'acquérir des actions existantes de l'entreprise à un prix d'exercice qui correspond, pour chaque plan, soit au cours moyen des 30 jours calendrier précédant la date de l'offre, soit au cours de clôture du jour ouvrable précédant celle-ci, tel que décidé par le Président du Conseil d'administration le jour ouvrable qui précède la date de lancement du plan.

Ces options sont exerçables à partir du 1^{er} janvier de la 4^e année suivant la date de leur octroi et jusqu'à l'expiration de la dixième année suivant celui-ci, à l'exception des périodes d'environ 1,5 mois précédant les dates des communications financières annuelles et semestrielles. Leur exercice effectif est conditionné par l'évolution du cours de l'action permettant l'exercice des options après la période de vesting de trois ans. Des détails complémentaires sur les plans d'options sur actions sont fournis dans les annexes des Etats financiers consolidés.

Rémunérations attribuées au Comité exécutif au titre de l'exercice 2016

Le tableau suivant synthétise les différentes composantes de la rémunération des membres du Comité exécutif attribuée au titre de l'exercice 2016.

2016 (en EUR)	CEO (1)	Autres membres du Comité exécutif (1)	Total
Rémunération fixe	750.000	705.667	1.455.667
Rémunération variable court terme (2)	525.000	639.167	1.164.167
Versements à des plans d'invalidité, décès et pension	96.675	164.333	261.008

(1) Sous contrat d'indépendant.

(2) Pour l'échelonnement de la rémunération variable, voir ci-dessus « Description des composantes de la rémunération variable », section B.

En outre, 100.000 options sur actions ont été accordées aux membres du Comité exécutif au titre de l'exercice 2016, à un prix d'exercice de 31,71 EUR (90.000 options) et de 38,09 (10.000 options) par action D'leteren, réparties comme suit :

2016	Options octroyées	Options exercées	Options échues
Chief Executive Officer	50.000		
Autres membres du Comité exécutif			
Chief Financial Officer	40.000		
Support and Development	10.000		

Principales conditions contractuelles relatives au départ des membres du Comité exécutif et au droit d'exiger le remboursement de tout ou partie de la rémunération variable

Sauf les cas de manquement, d'incapacité ou de faute grave, les contrats des membres du Comité Exécutif prévoient des indemnités de départ de 12 mois.

Ces contrats ne comportent pas de clauses de recouvrement applicables au cas où les rémunérations variables auraient été attribuées sur la base d'informations erronées.

Axel MILLER
Chief Executive Officer
s.a. D'leteren n.v.

Roland D'leteren
Président

Roland D'Jeterin
Président

André MILLER
Chief Executive Officer
R&S D'Jeterin SA



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de D'leteren SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les comptes annuels - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de D'leteren SA (« la Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 3.328.450.928,99 EUR et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 67.748.178,25 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de la Société relatif à l'établissement par la Société de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion ainsi qu'à apprécier la présentation d'ensemble des comptes annuels.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de D'Ieteren SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Paragraphe d'observation

Au cours de l'exercice, la société a modifié ses règles d'évaluation. Conformément à l'article 30 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés, la justification ainsi que l'impact de cette modification sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société sont indiqués dans l'annexe C6.19 des comptes annuels. Ce point ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne présente pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de D'Ieteren SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Le Conseil d'Administration du 25 février 2016 a pris des décisions telles que décrites dans le rapport de gestion ayant les conséquences patrimoniales suivantes: le Conseil d'Administration a informé les actionnaires, conformément à l'article 523 du Code des Sociétés, de proposer un prêt par la société D'Ieteren Treasury aux bénéficiaires du plan d'options sur actions, à concurrence du montant nécessaire au financement de l'impôt. L'administrateur délégué pourra bénéficier d'un prêt d'un montant maximum estimé à 90.000 EUR. Ce prêt devra être remboursé en cas d'exercice des options ou de départ de la société. A la suite de cette opération, la société D'Ieteren Treasury détiendra une créance vis-à-vis de l'administrateur délégué à concurrence d'un montant de maximum 90.000 EUR.

Bruxelles, le 30 mars 2017

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Alexis Palm
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 112 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.237,8	1.079,8	158,0
Temps partiel	1002	180,6	107,3	73,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1.377,8	1.162,1	215,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	1.946.287	1.699.005	247.282
Temps partiel	1012	205.051	116.242	88.809
Total	1013	2.151.338	1.815.247	336.091
Frais de personnel				
Temps plein	1021	118.721.930	104.496.666	14.225.264
Temps partiel	1022	11.530.513	6.156.288	5.374.225
Total	1023	130.252.443	110.652.954	19.599.489
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	3.089.804	2.595.846	493.958

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	1.404,4	1.193,8	210,6
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	2.202.087	1.873.458	328.629
Frais de personnel	1023	132.396.099	111.364.668	21.031.431
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	2.285.750	1.922.653	363.097

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)
A la date de clôture de l'exercice
Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	1.223	169	1.354,2
110	1.175	168	1.305,4
111	22		22,0
112			
113	26	1	26,8
120	1.065	101	1.143,0
1200	1		1,0
1201	539	71	593,8
1202	273	18	287,0
1203	252	12	261,2
121	158	68	211,2
1210		1	0,5
1211	37	19	51,1
1212	59	23	77,8
1213	62	25	81,8
130	34	2	35,7
134	900	130	1.001,7
132	288	37	315,7
133	1		1,0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	40,5	
151	80.023	
152	2.444.674	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	97	1	97,8
210	72		72,0
211	25	1	25,8
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif
 le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	113	21	128,5
310	94	19	108,4
311	16	2	17,1
312			
313	3		3,0
340	5	1	5,8
341	3	3	5,4
342	30	4	32,8
343	75	13	84,5
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	940	5811	179
5802	24.813	5812	4.213
5803	2.843.310	5813	475.971
58031	2.613.664	58131	433.782
58032	286.853	58132	51.902
58033	57.207	58133	9.713
5821	155	5831	30
5822	1.647	5832	271
5823	173.510	5833	27.888
5841	10	5851	
5842	7.742	5852	
5843	70.071	5853	

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise